



ETHIOPIE - FRANCE

La coopération décentralisée

Kristina POVILAITYTE

*Dossier final de stage à
L'association France Ethiopie Corne de l'Afrique
Tuteur : le président Shoki **ALI SAID***



Août 2009

Sommaire

Avant-propos	3
Introduction	5
1. Le contexte général	6
1.1. Géographie et géopolitique de l’Ethiopie.....	6
1.2. Contexte économique et social.....	7
1.3. Les relations historiques franco-éthiopiennes et les accords bilatéraux signés.....	9
1.4. Relations politiques et économiques aujourd’hui	12
2. Contexte de la coopération décentralisée entre l’Ethiopie et la France	15
2.1. Les acteurs et les niveaux de la Coopération Décentralisée.....	15
2.2. Le contexte juridique.....	16
2.3. Les objectifs de la coopération franco-éthiopienne.....	17
3. Les jumelages franco-éthiopiens	19
3.1. Blanc-Mesnil et Debre-Berhan.....	20
3.2. Charleville-Mézières et la ville de Harar	25
3.3. Alpes-Maritimes et SNNPR	29
3.4. Grand Lyon et Addis Abeba.....	33
3.5. Villeurbanne et Dire Dawa.....	35
3.6. Projet – Gondar et Hendaye / Château de Vincent.....	38
4. Les autres acteurs et projets ; évaluation et les perspectives.....	39
4.1. Le rôle des associations et des initiatives privées	39
4.2. Activité de l’Agence Française de Développement et des ONG autour de la coopération avec des collectivités locales	40
4.3. Quelles perspectives pour la coopération franco-éthiopienne ?.....	43
Conclusion.....	45
Annexes	49

Avant-propos

Ce dossier est un résultat de la recherche faite autour du stage effectué à l'association France Ethiopie Corne de l'Afrique pendant du 1^{er} juillet au 31 août 2009. Ce dossier se focalise sur la richesse de la coopération décentralisée existante entre les collectivités locales françaises et éthiopiennes.

Ce sujet a été proposé par le président de l'association France Ethiopie, Shoki Ali Said, qui a lu mon travail précédant sur la coopération décentralisée entre la France et la Lituanie et a pu participer dans ma conférence sur ce sujet à la Maison d'Europe de Lyon et du Rhône.

L'Ethiopie, en fait, est un pays dans lequel je ne suis jamais allée, et qui n'avait jamais été au centre de mes recherches. Par conséquent, ma connaissance sur l'Ethiopie était assez limitée avant le début de mon stage. Cependant, ma motivation et grand enthousiasme, de faire un stage à l'association et d'écrire sur l'Ethiopie, s'exprime à la fois par le vouloir d'obtenir des expériences de travail et des savoirs sur la culture africaine et éthiopienne en particulier, mais aussi par le fait que j'étais très motivée par la découverte des liens symboliques dans les drapeaux de l'Ethiopie et de la Lituanie, mon pays.

En effet, le drapeau de la Lituanie comporte trois bandes égales et horizontales de couleur rouge, verte et jaune, qui sont les mêmes couleurs dans le drapeau éthiopien. En plus, les symboles de ces couleurs, dit panafricaines, des drapeaux de deux pays, éloignés par la distance physique de quelques milliers de kilomètres sans des contacts directs dans leur histoire d'évolution, sont des symboles qui portent les significations plus que similaires. Pour les deux, le rouge est le symbole du sang, de la force et des guerres honorables pour défendre la patrie, le vert est le symbole des forêts, de la nature et de la terre, tandis que le jaune est la couleur de la paix, de l'amour et de l'espoir.

Le choix d'accepter la proposition de Shoki Ali Said était fait donc en toute conscience. Pendant mes recherches générales sur l'Ethiopie et plusieurs discussions avec les éthiopiens et autres africains rencontrés, il ne m'a pas fallu beaucoup du temps pour trouver, que tous les gens du monde se ressemblent plus qu'on ne le pense souvent, par rapport à ses valeurs, ses pensées, ses sentiments et ses réflexions.

Je tiens à remercier tout particulièrement Shoki Ali Said, mon tuteur de stage à l'association, pour ses suggestions et conseils, ainsi que pour son soutien important. Malgré ses missions très prenantes, il a su m'ouvrir des portes, y compris celles de l'Ambassade de

l’Ethiopie en France à Paris, où j’ai pu passer une semaine, pour faire la connaissance sur le travail de l’ambassade et pour faire la recherche pour mon dossier.

Ainsi, je tiens à remercier le personnel de l’Ambassade d’Ethiopie à Paris. Tout d’abord, Madame l’Ambassadeur d’Ethiopie en France, Tadelech Hailé Mikaël, pour son accueil chaleureux, sa sincérité et sa cordialité, et surtout pour sa simplicité d’entrer en discussion respectueuse même avec ceux qui sont plus « petits » et qui ont moins d’expérience qu’elle. Je remercie également Mahlet Haïlu, la Premier Secrétaire, dont j’ai partagé le bureau durant cette semaine et qui m’a soutenu dans mon travail et répondu à mes questions. J’adresse aussi mon remerciement pour Yohannes Abraha, le Deuxième Secrétaire, et pour tous les autres personnels à l’ambassade pour leur soutien et leur cordialité.

Merci enfin à Philippe Lavodrama, qui m’a mis en contact avec le président de l’association France Ethiopie. Une pensée particulière à Kiflé Selassié, un grand poète éthiopien, avec qui j’ai pu partager des moments et des discussions enrichissants.

Introduction

La présence des relations transfrontalières et de l'interdépendance de toutes les sociétés du monde a fait naître la nécessité de l'enjeu du développement des liens entre les collectivités locales. Les liens Nord-Sud, Est-Ouest sont devenus d'une importance incontestable. Avec 1,3 milliards de personnes, soit un être humain sur cinq, vivant dans la pauvreté absolue, les inégalités mondiales n'ont jamais été aussi marquées avec un écart de revenus entre les pays riches et les pays pauvres de 1 à 80 contre 1 à 30 il y a quarante ans.

De nombreux systèmes gouvernementaux et non gouvernementaux légitimes pour le développement durable dans le monde entier ont émergé, ce que montre un commencement d'une nouvelle époque de développement durable mondiale et solitaire pour diminuer cette exclusion.

La coopération décentralisée de développement durable entre les collectivités locales françaises et éthiopiennes, et les résultats concrets et visibles de réalisation de leurs nombreux projets, sont de très bons exemples et modèles de coopération efficace, riche et extrêmement utile et nécessaire entre le Nord et le Sud. Ces exemples montrent bien que la coopération réciproque et respectueuse peut exister entre les pays développés et les pays les plus pauvres du monde et que cette coopération apporte du profit et un enrichissement pour les deux populations.

Dans l'histoire, on trouve déjà beaucoup des liens entre la France et l'Ethiopie, mais grâce à cette nouvelle coopération décentralisée, entre les peuples français et éthiopiens, depuis les années 1990, les deux populations sont devenues plus proches que jamais. A travers mes recherches j'ai voulu donc étudier la coopération décentralisée entre l'Ethiopie et la France, son évolution historique, son contexte et ses projets.

Avant tout, il faut d'abord connaître comment économiquement, socialement, culturellement et politiquement se situe le pays dans le monde. C'est pourquoi, dans la première partie je parlerai du contexte général de l'Ethiopie, mais aussi des relations historiques et politiques, économiques entre la France et l'Ethiopie. Dans la deuxième partie de dossier, je vais me concentrer sur le contexte de coopération décentralisée entre les deux pays. Puis, dans les troisième et quatrième parties, nous verrons quels sont les exemples concrets de la coopération décentralisée autour des jumelages et de l'activité des associations et autres acteurs. La partie finale de ce dossier sera concentrée à l'analyse des perspectives d'avenir.

1. Le contexte général

1.1. Géographie et géopolitique de l'Éthiopie

L'Éthiopie (officiellement la République fédérale démocratique d'Éthiopie) est située dans la Corne de l'Afrique, sans accès à la mer suite à l'indépendance de l'Érythrée en 1993. Le pays partage des frontières communes avec l'Érythrée au nord, le Soudan à l'Ouest, le Kenya au sud, Djibouti au Nord-Est et la Somalie à l'Est.



L'Éthiopie est essentiellement constituée de hauts plateaux, s'étendant de la dépression de Danakil à - 120 m jusqu'aux sommets enneigés du mont Ras Dashan à 4 543 m. Donc elle possède un environnement très diversifié traversé par six zones climatiques. La capitale Addis Abeba, située à 2 400 m d'altitude, est la quatrième capitale la plus élevée au monde.

Après l'Arménie, L'Éthiopie est la deuxième plus ancienne nation chrétienne au monde et un pays ayant accueilli les premiers musulmans persécutés en Arabie. Elle est également l'une des plus anciennes civilisations africaines avec la civilisation égyptienne.

Située sur la Vallée du grand rift, depuis le début de l'installation des fouilles entreprises dans les années 1960, l'Éthiopie témoigne d'un patrimoine paléontologique extrêmement riche on retrouve les restes des plus anciens représentants de l'espèce humaine. Cela attire les expéditions scientifiques des étrangers, y compris les français, sur son territoire.

Le plus connu d'entre eux, Dinknesh, communément appelée Lucy, a été découvert le 30 novembre 1974 à Hadar sur les bords de la rivière Awash dans le cadre de *l'International Afar Research Expedition*. C'était un projet qui a



regroupé une trentaine de chercheurs américains, français et éthiopiens. Avec la découverte de Lucy, l'Éthiopie est maintenant considérée comme le berceau de l'humanité.

Sur le plan international, l'Éthiopie était membre de la Société des Nations en 1923, signataire de la Déclaration des Nations unies dès 1942 et un des 51 États membres fondateurs de l'ONU. Le siège de l'Union Africaine se trouve aujourd'hui à Addis Abeba, ainsi que le siège de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), et le siège régional de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour Afrique.

1.2. Contexte économique et social

Avec ses 70 millions d'habitants, l'Éthiopie, l'un des pays les plus pauvres d'Afrique, est au 2^{ème} rang derrière l'Égypte en terme de démographie et le premier si l'on considère la fraction de la population vivant en milieu rural (84%).

L'agriculture a une importance fondamentale dans l'économie du pays. Les produits principaux de l'agriculture sont la céréale le teff, qui sert à la fabrication de *l'injera*¹, l'Enset et le café.



Son développement économique a principalement commencé avec la construction du chemin de fer au début du XX^{ème} siècle. Suite à la politique de modernisation, menée par le roi Haïlé Sélassié (1930-1974), en 1931 une nouvelle banque nationale a été créée remplaçant la Bank of Abyssinia créée en 1906 par Ménélik II. Centralisation du pays, ainsi qu'apparition de l'aviation (premiers pilotes éthiopiens et un atelier de montage), développement du réseau routier, mise en circulation du papier-monnaie en 1933, création de nombreuses écoles en province et du cinéma, tout cela a permis au pays de changer rapidement son visage économique et social.

Cependant, pendant la guerre italo-éthiopienne, qui a marqué l'histoire éthiopienne de façon ineffaçable, beaucoup des bâtiments, des écoles, des hôpitaux et autres patrimoines étaient complètement détruits. Après la guerre, les premières années de reconstruction voient se

¹ Une crêpe acide, fermentée et levée, aplatie et ronde, qui constitue le pain érythréen et éthiopien

succéder de nombreuses réformes conduisant à de nettes améliorations économiques et sociales du pays.

Le 30 mars 1942, un journal officiel, la Négarit Gazeta, a été créé. La loi sur l'abolition de l'esclavage est parue le 27 août 1942. Le 2 novembre 1942 le parlement rouvre et la loi du 30 novembre a donné la mainmise du gouvernement sur les revenus de l'Eglise.

Durant ces années, on observe aussi une très nette amélioration de la santé publique (construction des nouveaux hôpitaux, progrès de la médecine), du système éducatif, des infrastructures (routes, télécommunications) et de l'éducation supérieure avec ouverture d'un Collège Universitaire d'Addis Abeba en janvier 1951.

Une nouvelle monnaie, le birr, existant encore aujourd'hui, a été créé en 1945. Les exportations du pays sont passées de 37 millions de birr en 1946 à 169 millions en 1954 grâce à la production du café multipliée par 10. Le budget est passé de 1 million de dollar avant-guerre à 100 millions en 1955 et la circulation monétaire de 80 M en 1946 à 220 M en 1954².

En matière d'accès à l'eau potable, la couverture en milieu rural ne dépasse pas 20 % dans le meilleur des cas et l'accès sanitaire 15%. Une étude sur le secteur de l'eau en Ethiopie, publiée en mars 2005 par *Water Aid*, indiquait que plus de 30% des ouvrages réalisés n'étaient pas fonctionnels à l'époque.



En 1955, suite à une révision de la Constitution de 1931, les députés sont élus au suffrage universel même si les partis politiques restaient interdits.

Après la révolution de 1974 l'économie éthiopienne a été restructurée et nationalisée par le régime Derg. Dans les années 1978-1980, il y a eu une phase d'augmentation de l'économie mais ensuite, jusqu'à la chute du régime Derg en 1991, l'économie a stagné à cause de plusieurs facteurs. Tout d'abord, le pays a été frappé d'une grave sécheresse en 1984 et 1985

² Berhanou Abebe, *Histoire de l'Éthiopie : d'Axoum à la révolution : c. IIIe siècle avant notre ère – 1974*. Addis Abeba, Paris : Centre français des études éthiopiennes : Maisonneuve et Larose, cop. 1998. Page 199.

causant une famine qui fit plus d'un million de morts. Par ailleurs, on a constaté un déclin de la production agricole et une stagnation du secteur industriel. En plus, son budget militaire absorbait entre 40 et 50 % des dépenses lorsque commerce extérieur diminuait.

Après la chute du régime Derg, suite aux réformes engagées par le nouveau pouvoir en place, l'économie éthiopienne a connu une croissance annuelle du PIB de 4% entre 1991 et 2003 (contre 2,8% sous le régime du Derg)³ et une diminution d'une part de l'agriculture au profit de celle des services, même si l'agriculture reste toujours un secteur qui fait la plus grande partie du PIB.

En 2007-2008, l'Éthiopie a connu une croissance économique sans précédent, quand croissance du PIB a été 11,2%⁴. Depuis 2003 les investissements directs à l'étranger (IDE) ont régulièrement augmenté et en 2006, il représentait 23,5% du PIB.

Toutefois, le pays doit faire face systématiquement à de très graves crises qui ont profondément marqué l'économie. Le conflit avec l'Érythrée a entraîné une hausse sensibilité du budget de la défense, la suspension des financements du Fonds Monétaire International et la diminution de l'aide extérieure. En plus, le pays est souvent frappé par les crises alimentaires. Première crise grave en 2000 a été suivie par une seconde en 2003, qui, malgré l'aide de la communauté internationale, a touché 15 millions de personnes. En 2006, de nouveaux, une crise alimentaire, proche de la famine, a touché le pays.

1.3. Les relations historiques franco-éthiopiennes et les accords bilatéraux signés

Les relations entre le peuple français et le peuple éthiopien existent depuis les siècles comme celles du commerce entre l'empire d'Aksoum du I^{er} siècle et le bassin méditerranéen, en particulier l'empire romain (plus tard byzantin).

³ David Andrews, Lodewyk Erasmus et Robert Powell, L'Éthiopie : manne financière, *Finances & Développement*, septembre 2005. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2005/09/pdf/andrews.pdf>

⁴ Banque Mondiale, Éthiopie : fiche-pays, <http://web.worldbank.org/>

Cependant, les premières relations politiques importantes entre la France et l’Ethiopie datent seulement de la fin de XIX^{ème} siècle, avec l’installation de la France à Djibouti et à Tadjourah, territoires voisins de l’Ethiopie, et avec la construction du chemin de fer (qui commence en 1898) liant Djibouti, Dire Dawa et Addis Abeba. Ce chemin de fer fut construit par les français suite à une première concession de l’empereur Ménélik II à une compagnie ferroviaire française à partir des côtes djiboutiennes, en 1894. Il fera d’Addis Abeba et de Djibouti un axe central dans l’économie éthiopienne.



Le 13 décembre 1906, un accord est signé à Londres entre la France, l'Angleterre et l'Italie, qui reconnaît l’indépendance de l’Ethiopie. Néanmoins, indirectement, les sphères d’influences ont été s’attribuées par les pays signataires. Les anglais, représentés par Sir John Harrington, font « campagne pour remettre la construction de la voie ferrée entre les mains d'une compagnie internationale ». Le chemin de fer restera français mais les intérêts étrangers sont officiellement reconnus dans son administration, qui comprend aussi un anglais, un italien et un représentant de Ménélik.

Le premier accord bilatéral, concernant les relations économiques, est le Traité d'amitié et de commerce, entre la France et Ethiopie. Il a été signé le 10 janvier 1908. Ce traité fut signé à Addis Abeba par l’empereur d’Ethiopie M. S. Mélénik II et le Gouvernement de la République Française, pour donner « une nouvelle preuve de l’Amitié qui les unit et faciliter les relations commerciales, existant d’ancienne date, entre les ressortissants de deux Etats »⁵.

Plus de quarante ans plus tard, le 12 novembre 1959, les deux pays signent un Traité entre la République française et l'empire d'Ethiopie relatif au chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba, qui fixe le nouveau régime d’usage du chemin de fer, considérant ce chemin de fer comme un « service public commun »⁶, qui devait assurer le développement économique de l’Ethiopie et de la Côte française des Somalis.

La première constitution éthiopienne, introduite le 16 juillet 1931, a mis en place un système parlementaire à deux chambres. Et même si l'empereur et les notables gardent un contrôle

⁵ Extrait de la Traité d'amitié et de commerce de 10 janvier 1908, <http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/pacte/webext/bilat/DDD/19080001.pdf>

⁶ Traité entre la République française et l'empire d'Ethiopie relatif au chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba, <http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/pacte/webext/bilat/DDD/19590118.pdf>

total sur le Parlement pour désigner les députés, une transition vers des principes démocratiques a été envisagée.

La constitution a été signée par le roi Hailé Sélassié (1930-1974). Son règne, à partir de son retour à Addis Abeba de son exil en Angleterre durant la guerre italo-éthiopienne, a été marqué par divers accords bilatéraux entre la France et l'Éthiopie.

En 1966, une Convention culturelle et un accord pour la Coopération culturelle, scientifique et technique ont été signés, où chacune des parties s'engageaient favoriser « dans toute la mesure possible, l'enseignement de la langue, de la littérature et de la civilisation de l'autre pays »⁷. Le même jour, les deux pays ont signé un accord sur le statut du lycée franco-éthiopien Guébré-Mariam, lui permettant d'adapter son programme à celui des lycées français.

Puis plusieurs accords ont suivi cette Convention culturelle. La Coopération dans le domaine de la lutte contre les maladies contagieuses des animaux domestiques en Éthiopie. Puis, en 1969, un accord a été signé pour la mise en place d'une mission de coopération confiée au Ministère de l'Éducation et des Beaux-Arts. Ainsi que la Coopération technique auprès du Ministère de développement communautaire et des Affaires sociales, selon laquelle le Gouvernement français a mis quatre experts à la disposition du Gouvernement impérial d'Éthiopie pour une durée d'un an.



Un an plus tard, en 1970, les deux pays ont signé également un accord pour la Mission Archéologique française et coopération technique auprès de la marine éthiopienne ainsi qu'un accord concernant la réalisation en Éthiopie de la liaison routière Galafi-route d'Assab.

⁷ Convention culturelle, Coopération culturelle, scientifique et technique, le 27 août 1966, <http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/pacte/webext/bilat/DDD/19660108.pdf>

1.4. Relations politiques et économiques aujourd'hui

Après la chute de la dictature de Derg, les relations politiques et diplomatiques franco-éthiopiennes, se sont de nouveau développées. Ces dernières années ont été marquées par la signature de plusieurs accords bilatéraux et par des visites officielles.

En 2003, la France et l'Ethiopie ont signé un accord pour l'encouragement et la protection réciproques des investissements, ainsi que plusieurs accords concernant les dettes (pour réaménagement, réorganisation et pour la consolidation des dettes en 2004). Puis, une signature d'accords pour l'appui à l'enseignement du français en Ethiopie (2005-2009), pour les doubles impositions, l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu (signé en juin 2006), pour l'Appui à l'amélioration du système judiciaire et pour le Renforcement des capacités de l'université d'Addis-Abeba au service du développement.

Une forte coopération est toujours restée pour le soutien et le fonctionnement du Lycée binational franco-éthiopien Guébré-Mariam à Addis Abeba. Connu dans tout le pays, le lycée a ouvert en 1947, par une équipe de pionniers de la Mission laïque française et de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Le lycée propose les classes de la maternelle à la terminale (actuellement, terminales S, ES et STG), conformes aux programmes français. Il contribue à la formation de l'élite éthiopienne et à la scolarisation des étrangers, principalement francophones. Le lycée a toujours bénéficié du soutien des deux gouvernements : des subventions et des facilités de fonctionnement de la part de l'Ethiopie et la fourniture des personnels enseignants et administratifs de la part de la France par le canal de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger.



Les 9 et 10 novembre 2006, il y a eu une visite importante de Mme Brigitte Girardin, ministre déléguée à la Coopération, au Développement et à la Francophonie à Addis Abeba où l'évolution de Lycée Guébré-Mariam a été discutée. Par ailleurs, pendant la visite, Mme Girardin et M. Sufian Ahmed, ministre des Finances éthiopien, ont signé un Document Cadre de Partenariat (DCP) qui fixe les grands axes de l'aide au développement française en faveur

de l’Ethiopie pour les cinq années à venir. Le DCP donne la priorité pour deux secteurs: l’eau et l’assainissement d’une part, les infrastructures urbaines d’autre part (notamment le traitement des déchets). La signature de DPC a été également mise en place avec trois secteurs transversaux : Gouvernance/justice, Enseignement supérieur et Francophonie/diversité culturelle. Au total, le DCP a prévu un montant total de 67,9 à 79,6 M€ sur 5 ans⁸ (2006-2010).

Deux autres visites importantes ont été effectuées en 2007. La visite de M. Kouchner à Addis Abeba le 26 juillet. Au retour, Le ministre des Affaires étrangères et européennes, M. Kouchner, a reçu le 14 novembre 2007 M. Seyoum Mesfin, ministre des Affaires étrangères de la République démocratique fédérale d’Ethiopie.

Une visite de Rama Yade, secrétaire d’Etat chargée des Affaires étrangères et des droits de l’Homme, a été effectuée les 10 et 11 avril 2009. La visite a été principalement consacrée à la question du droit des femmes et à celle de l’adoption internationale. Les questions de la démocratie et des droits de l’Homme en Ethiopie et de la lutte contre l’impunité ainsi que les enjeux liés à la paix et à la sécurité en Afrique ont aussi été discutés avec le Premier ministre Mélé Zenawi et Jean Ping, président de la Commission de l’Union africaine. Dans son discours, Rama Yade, a souligné l’importance de l’adoption des enfants éthiopiens par les français mais aussi l’importance de développement des conditions des enfants en Ethiopie (voir les annexes)

Comme l’Ethiopie est le deuxième pays d’origine des enfants adoptés en France en 2008, le point a été fait sur le rôle français en matière d’adoption internationale en Ethiopie examinant les moyens de la coopération avec la France dans le domaine de protection de l’enfance privée de famille et d’assistance technique⁹, rappelant que cela a été prévu dans la conférence de La Haye sur le droit international privé.

⁸ France Diplomatie

⁹ France Diplomatie

Les relations économiques

Les échanges commerciaux entre la France et l’Ethiopie ont progressé de 46 % en 2003, puis ont chuté de 42% en 2004 en l’absence de livraisons céréalières. Ils restent toutefois limités (la part de marché de la France oscille entre 2 et 3 %).

La France est au 11ème rang des fournisseurs de l’Ethiopie, elle est par ailleurs son 13ème client. La France est aussi le deuxième investisseur en Ethiopie, derrière l’Arabie Saoudite qui détient environ 60% du total des investissements étrangers¹⁰.

Les deux pays ont ratifié (juillet 2004) un accord de promotion et de protection des investissements. Une convention de non double imposition est actuellement en cours de négociation.

Les investissements français sont concentrés dans quatre secteurs : brasserie (Groupe Castel), distribution (Total) de produits pétroliers, floriculture et hôtellerie. Les volumes d’investissements restent cependant faibles (125 M€). On trouve aussi du commerce français en Ethiopie comme Présence Peugeot, Alcatel, Michelin, Alstom, Areva, Renault (VP et VI), Feljas et Masson (eau), Pont-à-Mousson.

¹⁰ France diplomatie

2. Contexte de la coopération décentralisée entre l’Ethiopie et la France

La coopération décentralisée est le développement des relations d’une collectivité locale avec une (ou plusieurs) collectivité locale étrangère. Il peut s'agir de l'établissement de relations d'amitié ou de jumelage avec des collectivités territoriales étrangères, d'actions de promotion à l'étranger, d'aide au développement des collectivités dans certains pays, d'assistance technique, d'action humanitaire, de gestion commune de biens et de services, de coopération transfrontalière et de coopération inter-régionale¹¹.

2.1. Les acteurs et les niveaux de la Coopération Décentralisée

La coopération décentralisée (CD) donc est une coopération internationale de niveau local ou régional entre les collectivités et les acteurs locaux de deux pays. La Coopération Décentralisée cohabite avec le niveau de coopération des Etats pour le but d'obtenir un maximum d’efficacité dans les relations internationales et dans l’éducation au développement durable dans le monde.

Juridiquement, le champ de la CD est très grand. Cependant, il est obligatoire de respecter trois principes : l'intervention de la collectivité française doit se justifier par l'exigence d'un intérêt public; l'objet de coopération doit revêtir un intérêt direct pour la population concernée; toute la coopération doit se conformer au principe d'impartialité¹².

La CD est un moyen d'ouvrir à des rapports de solidarité, de se connaître mutuellement entre les hommes et de faire des échanges interculturels.

Par ailleurs, la CD décentralisée devient aussi de plus en plus interprétée comme, avant tout, une coopération de proximité au développement pour réaliser des actions concrètes

¹¹ La définition française de la coopération décentralisée, *Resacoop*
http://www.resacoop.org/Boite_Outils/fiches_techniques/def_francaise_cooperation_decentralisee.asp#a1

¹² France Diplomatie, http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/article_imprim.php3?id_article=11738

répondants aux besoins des populations, surtout quand on parle de la CD entre le Nord et le Sud, l'Ouest et l'Est.

Finalement, la CD est aussi un moyen de soutenir la dynamique de démocratisation et consolidation de la décentralisation.

La CD est tout d'abord un processus susceptible de promouvoir des échanges réciproques et durables d'une approche territoriale mais aussi d'une approche « développementale »¹³, qui met l'accent sur le développement durable et l'approfondissement de la relation endogène - exogène.

Dans cette coopération multipliée, les gouvernements des collectivités territoriales et locales sont engagés, mais aussi une multitude d'autres acteurs divers, tels que :

- les comités de jumelage,
- les acteurs non spécialisés (centres sociaux, troupes de théâtre, associations d'adoption des enfants, les établissements de santé etc.)
- les organismes de financement publics nationaux et multilatéraux
- la coopération bilatérale française par les cofinancements qu'elle apporte
- les autorités administratives
- Les programmes de développement et les ONG

Dans la coopération décentralisée d'aujourd'hui, qui favorise l'autonomie des initiatives, tous les acteurs et les partenaires sont considérés comme étant égaux et la volonté de « travailler avec » a pris la place d'un principe ancien du « travailler pour ».

2.2. Le contexte juridique

La loi française du 6 février 1992, a fait de l'action internationale une compétence à part entière des collectivités territoriales et a permis une grande liberté d'initiative, y compris dans les cas d'urgence.

¹³ Gilles Guillaud, *La coopération décentralisée : échanges et réflexions à partir de trois partenariats entre le Nord et le Sud : le Département Ille-et-Vilaine avec la Région de Mopti au Mali, la Ville de Hanoi au Vietnam avec la Région Île-de-France, la Région Champagne-Ardenne avec la Région de l'Oriental au Maroc.* ParisBudapestTorinoStrasbourg : l'Harmattan : PROCOOP, 2005.

Cette loi a été élargie par la loi Thiollière du 2 février 2007, qui permet pour les collectivités territoriales de conclure les conventions avec des autorités locales étrangères pour les actions de coopération ou d'aide au développement, précisant l'objet des actions et le montant prévisionnel des engagements financiers.

Les collectivités locales ont aussi la possibilité, par la loi Oudin-Santini du 7 septembre 2006, de prélever jusqu'à 1 % du budget de ces services pour mener des actions de coopération avec les collectivités étrangères dans le cadre de la loi Thiollière dans les domaines de l'eau, l'assainissement et de la distribution électricité et gaz.

Mais quand on parle des projets qui s'inscrivent autour de la coopération décentralisée, le financement est plutôt de niveau multilatéral. Plusieurs acteurs (associations, les ONG, les organisations internationales etc.) sont invités à participer au plan financier et à la logistique.

2.3. Les objectifs de la coopération franco-éthiopienne

Selon Mahlet Hailu, Premier secrétaire à l'Ambassade d'Ethiopie en France, « tout d'abord les jumelages ou les conventions pour la coopération décentralisée entre les deux villes sont signés dans le but d'avancer les intérêts des deux villes. Pour l'Ethiopie le but principal, ce sont des actions de développement, et pour la France – les échanges culturels et éducatifs ».

« Les coopérations décentralisées à l'avenir vont permettre non seulement le renforcement des liens entre les peuples mais aussi entre les gouvernements. Même si normalement le gouvernement central n'intervient pas à la coopération décentralisée »¹⁴.

Les projets prioritaires de l'Ethiopie s'inscrivent dans le cadre d'une « **Stratégie contre la pauvreté** »¹⁵, qui regroupe des priorités suivantes :

- Développement de l'agriculture

¹⁴ Entretien avec Mahlet Hailu, Premier secrétaire, à l'Ambassade d'Ethiopie en France, à Paris, juillet 2009.

¹⁵ Ethiopia: Building on Progress a Plan for Accelerated and Sustained Development to End Poverty (PASDEP), (2005/06-2009/10), Volume I: Main Text. Ministry of Finance and Economic Development (MoFED). Addis Ababa, September, 2006.

http://siteresources.worldbank.org/INTETHIOPIA/Resources/PASDEP_Final_English.pdf

- Accès au l'Eau potable
- Infrastructure
- Assainissement

La priorité est donnée surtout pour les projets qui envisagent d'utiliser la main d'œuvre locale invitant seulement les experts ou les techniciens étrangers, si cela est nécessaire.

Autour de ses priorités pour le développement, les villes et les régions d'Ethiopie font des propositions et des demandes aux collectivités jumelées à l'étranger. Pendant que l'intérêt principal des collectivités français est de mener les échanges culturels et de faire connaître la culture et la richesse du patrimoine éthiopien.

3. Les jumelages franco-éthiopiens

La Constitution de 1994 a mis en place un système fédéral reposant sur neuf régions créées sur des critères liés au peuple et à la langue¹⁶ et deux villes-régions (Addis-Abeba et Dire Dawa). Chaque région est subdivisée en cantons (woreda) et municipalités (kébéle) (Voir les cartes dans les annexes). Elles disposent de leur propre gouvernement et d'un droit constitutionnel à l'autodétermination et à la sécession.

Suite à la décentralisation de l'Éthiopie, la création des liens dans le cadre de la coopération décentralisée avec les collectivités locales du monde, y compris celles de la France, a été encouragée. Cinq conventions de jumelages ont été signées entre l'Éthiopie et la France depuis les années 1990.

Le premier jumelage de coopération a été signé en 1991 entre la ville française Blanc Mesnil et la ville éthiopienne Debre Berhan. Puis, d'autres villes françaises se sont intéressées à nouer une coopération avec des villes ou régions éthiopiennes. Il existe ainsi les conventions de jumelage signées entre Charleville-Mézières et la ville de Harar, entre les Alpes-Maritimes (France) et la région des Nations, Nationalités et Populations Méridionales (SNNPR) et, récemment, entre Grand Lyon et Addis Abeba et entre la ville de Villeurbanne et la ville de Dire Dawa.

¹⁶ Les régions : Tigré, Afar, Amhara, Oromia, Somali (connue aussi sous le nom de l'Ogaden, région qui fut le centre de guerres entre la Somalie et l'Éthiopie), Gambela, Harar, Région des nations, nationalités et peuples du Sud, Benishangul-Gumaz

3.1. Blanc-Mesnil et Debre-Berhan

Debre-Berhan c'est une ville fondée par le roi éthiopien Zara Yacob (qui régna de 1434 à 1468). Cet endroit avant portait le nom de Terre d' Iba ou Debre-Iba, mais à partir le 18 mars 1454, la ville a reçu le nom de Debre-Berhan.

Située à 130 Km au nord d'Addis-Abeba, sur un plateau de 2.700 m d'altitude, la ville est actuellement la capitale du nord-Choa, département de l'État régional amhara. Debre-Berhan compte 55.000 d'habitants lorsque Blanc-Mesnil a environ 51.000 d'habitants.

Sur le plan économique la ville profite de la situation privilégiée sur l'axe nord-sud du pays et de la production agricole régionale. Plusieurs investisseurs privés y développent des activités hôtelières et commerciales. Il y a aussi des entreprises installées dans le textile, la minoterie et la tannerie.

Début de la coopération

Le Jumelage entre Blanc Mesnil en France et Debre Berhan En Ethiopie, c'est un premier jumelage de coopération signé entre la ville français et la ville éthiopienne.

Historiquement c'est une conjonction d'intérêts et de mobilisations de personnes et d'institutions, « un jumelage politique, fondé sur une décision politique, motivée par une conception politique des rapports Nord-Sud »¹⁷. Le rôle important était joué par le député-maire à Blanc-Mesnil et à Debre-Berhan, mais aussi par ses élus et techniciens.

Cet rapprochement de deux villes est né suite aux quelques idées. Tout d'abord, l'idée (qui se forme dans le contexte de sécheresse et de la famine de 1984-1985) que seulement avec l'aide massive internationale et humanitaire ce pays, riche avec son histoire, ses langues, ses cultures et la diversité, peut se redresser. Deuxièmement, il y avait une idée forte de Daniel Feurtet, qu'il faut sortir du cadre des jumelages traditionnels et nouer de nouveaux contacts avec les pays de sud.

¹⁷ Daniel Feurtet, maire de Blanc-Mesnil, « C'est possible ! », *Le livre du jumelage*. Ville de Blanc Mesnil, 2005.

Le premier échange important entre les deux villes était déjà en 1990 quand cinq élèves de la section d'enseignement spécialisé sont venus en Éthiopie avec une enseignante du collège Descartes de Blanc-Mesnil, Annie-Noël Prieur.

En mai 1990, le maire de Debre-Berhan s'adressait au maire de Blanc-Mesnil pour exprimer son désir de nouer des relations de partage d'expériences et de connaissance mutuelle. Pendant la première rencontre des deux maires en avril 1991, à Debre-Berhan, les priorités de coopération ont été définies comme l'appui aux services publics locaux, l'assainissement, l'approvisionnement en eau potable et les échanges culturelles. A partir de ça, les deux villes sont engagées sur de réels projets de développement durable respectant les intérêts de chacun.

Les documents signés

En 1991, le Blanc-Mesnil a signé un jumelage de la coopération décentralisée avec Debre Berhan.

Dans le cadre de ce jumelage le Blanc-Mesnil a également signé une convention portant sur la gestion des déchets et sur l'approvisionnement de la ville en eau potable (voir 1. annexe) qui a permis d'installer les pompes aux forages, de créer les bornes fontaine, réhabiliter la station de traitement et un château d'eau d'une capacité de 230 mètres cube (voir 2.annexe).

Trois protocoles étaient signés le 12 octobre 1993, le 27 novembre 1997 et 17 octobre 2002 qui couvrait le période du 1^{ère} janvier 2003 au décembre 2007 (prolongé par avenant, jusqu'au 31 décembre 2008). Puis le 20 novembre 2008, pendant la visite amicale de la délégation de Debre Berhan à Blanc Mesnil, les deux villes (le maire de Blanc Mesnil Didier Mignot et le maire de Debre Berhan Ato Seyoum Tefera) ont signé la Programme de Jumelage et de Convention pour les années 2009-2014.



Dans cette dernière convention les deux villes ont décidé de poursuivre l'œuvre entreprise par leurs prédécesseurs pour renforcer les liens et relations culturelles et amicales entre les peuples de deux villes et les échanges entre les services publics.

La convention a décrit **trois priorités** :

1. Tout d'abord elle a envisagé de développer les échanges culturels pour « promulgation de l'amitié entre les peuples et de la paix dans le monde »
2. Puis la convention favorise les rencontres des habitants de deux villes.
3. La troisième priorité c'est de « concourir au développement des services publics locaux » en mettant en place quatre démarches :
 - Mise en place d'un schéma directeur d'urbanisme en concertation avec service de cartographie et Système Géographique réalisé à partir d'images satellites, pour regrouper les quartiers et pour faire aménagement à Debre Berhan.
 - Développement urbain par une réalisation d'un drainage des eaux de pluie et d'assainissement
 - L'appui au système éducatif
 - Les études d'un service de jeunesse, activités culturels et artisanales

Dans les années passées les deux villes ont profité de financement pour leurs actions de coopération des différents acteurs : l'Agence Française de Développement (AFD), Ministère des Affaires Etrangères de la France, Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne. La ville de Blanc Mesnil lui-même donne environ 25000 euros par an pour la mise en place des actions pour la coopération avec Debre Berhan.

La première des priorités définies dès la signature du protocole du 16 avril 1991, en fait portait sur les déchets, les latrines et l'assainissement, comme la population souffrait des pauvres conditions d'hygiène et les enfants étaient les premières victimes.

Donc tout d'abord un programme de collecte des ordures ménagères, de la vidange des plusieurs latrines publiques et privées de la ville, et de la sensibilisation de la population à l'hygiène a été réalisé.



L'accès à l'eau potable du début de la coopération a pris aussi une importance centrale. Par un amendement au protocole d'octobre 1993 au protocole d'octobre 1993, les deux villes ont défini une première phase d'accès à l'eau potable pour l'installation de nouvelles pompes sur des forages existants, la construction de cinq bornes fontaines, l'amélioration de la station de traitement des eaux de la rivière

Beresa, la rénovation et l'extension du réseau secondaire et l'équipement du service municipal des eaux. Ces premières réalisations ont permis d'améliorer l'approvisionnement en eau potable d'éviter que les femmes marchent des longues distances pour aller chercher de l'eau dont la qualité est loin d'être assurée.

A partir de 1997 une seconde phase en l'eau potable a été entamée. Il compris la construction du château d'eau d'une capacité de 250 m³, la poursuite de la réhabilitation et de l'extension du réseau secondaire, la construction de douze nouvelles bornes-fontaines.

A partir de 2000, le ministère des Affaires étrangères devient un contributeur important de différents programmes, et en 2001, l'Agence française de développement prend en charge la mise à niveau de l'ensemble du dispositif d'un programme d'approvisionnement en eau potable de Debre Berhan.

Ce programme, de coût total de 6,5 millions d'euros, a été destiné à résoudre les besoins en eau de toute l'agglomération urbaine, qui voit sa population dépasser les 200.000 habitants en 2017. Le programme comprend la réalisation de nouveaux forages, les installations de pompes et de réservoirs, la formation à la gestion et à la maintenance, l'extension des réseaux principal et secondaire et une partie de l'assainissement.

Les forages réalisés aujourd'hui excèdent les besoins actuels de la ville, mais ils seront nécessaires dans l'avenir¹⁸ (en 2025, la totalité des équipements devrait être nécessaire à l'approvisionnement en eau de la ville).

Un grand programme de réhabilitation des rues de Debre-Berhan a été aussi réalisée () autour de la coopération entre les deux villes. Le programme comprend plusieurs phases qui étaient toutes menées avec les élus locaux et leurs administrés utilisant des matériaux disponibles et employant du personnel local, les plus pauvres des quartiers.

Les projets intéressants sont aussi réalisés autour de l'éducation, de développement et de l'urbanisme. Plusieurs rencontres, expositions et des projets d'éducation au développement ont été organisés par des collégiens des collèges Marcel Cachin et René Descartes, des lycéens du lycée Jean Moulin et de ces homologues de Debre-Berhan

¹⁸ La lettre diplomatique, no°82

En 1995, la classe de français du lycée Hailé-Mariam Mamo de Debre-Berhan produit un magazine bilingue (français - amharique) qui donne aux jeunes de Blanc-Mesnil des points de repère sur l'Éthiopie, sur Debre-Berhan et sur leur lycée. Il y avait également plusieurs rencontres et visites des jeunes français et éthiopienne, comme ceux-ci de la délégation en Ethiopie de Blanc-Mesnil en 1999, les semaines Éthiopie en fête, l'opération " Transversales " ou la visite des 15 jeunes éthiopiens pour la Coupe du Monde de football¹⁹.

Cette coopération entre Debre Berhan et Blanc Mesnil sans doute a devenu exceptionnel, « un jumelage pionnier de la coopération décentralisée franco-éthiopienne »²⁰, qui donne un bon exemple comment même avec peu des moyens beaucoup de choses peuvent être réalisée. L'exemple de programme de pavage des rues est maintenant pris par les autres collectivités locales en Ethiopie, succès des projets réalisées entre les deux villes a encouragé les autres collectivités locales franco-éthiopiennes à nouer les relations de coopération.

¹⁹ La ville de Blanc Mesnil, <http://www.blancmesnil.fr/article/51/751/jeunesse-culture-sport>

²⁰ Daniel Feurtet, Blanc-Mesnil – Debré Berhan : un coopération pionner de la coopération décentralisée franco-éthiopienne, la Lettre Diplomatique, no°82.

3.2. Charleville-Mézières et la ville de Harar

Harar est une ville située à l'Est de l'Éthiopie. Elle est considérée comme la quatrième ville la plus sainte de l'islam. Avec sa riche histoire et la population de 127 000 habitants, depuis 2006, la ville est classée au Patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

Les contacts entre la ville de Charleville-Mézières et l'État régional de la nation des peuples Harari (la ville de Harar) a été renoué depuis 2004. En 2005, une conduite d'une mission d'étude à Harar a été réalisée par deux géographes de l'association « Ici et Ailleurs ».



Suite aux contacts précédents une « convention de coopération décentralisée » entre l'État régional de la nation des peuples harari (Éthiopie) et la ville de Charleville-Mézières (France) a été signée samedi **6 mai 2006**, en mairie de Charleville.

Ce jumelage, liant « les deux seules villes au monde où [le poète] Arthur Rimbaud a vécu plusieurs années »²¹, s'agit « d'établir des relations durables entre les deux collectivités autour des thèmes de la Liberté, des Connaissances et de la Solidarité portés par le poète Rimbaud »²². Le jumelage a été qualifié donc par Madame Claudine Ledoux, maire de Charleville-Mézières, comme un « jumelage poétique »²³.

Les objectifs généraux de la dite de cette convention sont : « L'établissement de relations durables entre les deux collectivités, autour des thèmes de la liberté, de la connaissance, et de la subsidiarité, dans le respect des cultures et dans une démarche participative et durable »²⁴.

La convention du 6 mai 2006 a envisagé l'intervention prioritairement aux activités féminines génératrices de revenus, formation civique des femmes, l'amélioration des conditions d'accueil de femmes hospitalisées, mais aussi à la culture, l'accès à l'eau et l'éducation au

²¹ Extrait de la convention de 6 mai 2006

²² Extrait de la convention de 6 mai 2006

²³ Les nouvelles d'Addis no 54 (parution juillet 2006) consacreront un important dossier à ce nouveau jumelage (le second liant une ville française et une ville éthiopienne).

²⁴ Extrait de la convention de 6 mai 2006

développement. Selon la convention Les programmes viseront « une multiplication des échanges [...], qu'ils soient matériels ou non ».

La convention porte sur une durée de trois ans, avec « évaluation interne » annuelle avec le coût total des projets entre deux villes envisagé de 153 248,43 euros.

Les projets réalisés portent sur trois piliers d'une organisation de gouvernement locale :

- L'action des services municipaux et un partenariat local à Charleville-Mézières (par exemple les liens entre Lycée Bazin et Madahagnalem Vocational and Technical School...)
- Une articulation avec les ambassades et l'Etat régional des peuples Harari.
- L'appui de Blanc-Mesnil et de la « diaspora » éthiopienne en France²⁵.

Les actions réalisées en 2008 pour 93 350,67 euros dans les domaines suivants :

1. Activités féminines génératrices de revenus

- achat d'une presse à huile
- formation sur fabrication d'huile avec des arachides
- achat des machines à coudre le cuir et autres moyens nécessaires
- formation sur le travail du cuir

2. Formation civique des femmes sur les questions liées au droit

3. Amélioration des conditions d'accueil des femmes hospitalisées

Expertise médicale :

- deux médecins ont été invités pour faire une expertise
- une liste des avec des propositions d'actions écrit qui a souligné la nécessité de renouvellement du matériel chirurgical et obstétrical, les besoins de la pharmacie, de la formation réciproque et les autres nécessités.

Expertise sécurité civile :

A court terme :

Fourniture de petit matériel de soin aux hôpitaux en partenariat avec le centre hospitalier de Charleville-Mézières

²⁵ Compte rendu technique et financier, Point sur la coopération décentralisée entra Charleville-Mézières et Harar (2008).

Apprentissage des jeunes aux Gestes Elémentaires de Premier Secours

A moyen terme :

Expertise technique et d'adaptation des moyens de défense incendie dans les sites sensibles

Formation des personnels du service incendie en devenir

A plus long terme

Fourniture des moyens de la lutte contre l'incendie et d'effets de protection individuelle

4. l'activité culturelle et la Maison Rimbaud

- En automne 2008, au musée Rimbaud l'exposition « fierté de fer » a été présentée autour de l'histoire du chemin de fer Djibouto-Ethiopien.
- Les plaques pour le parcours Rimbaud ont été également réalisées et placées dans les villes partenariats en Europe.
- La Troisième action importante qui a été réalisée, c'est le lancement du satellite de télécom pour permettre la liaison de Charleville-Mézières et Harar via internet.

5. l'accès à l'eau

Un schéma a été étudié du réseau de distribution d'eau et d'autres documents techniques au niveau de la distribution de l'eau, du contrôle sanitaire et de l'appui technique.

6. Education au développement

Depuis 2008 la ligue de l'enseignement a dépêché à Harar deux collaborateurs pour affiner différents projets dont deux sont mis en oeuvre

Une campagne « pas d'école, pas d'avenir » (fonds de 3500 euros). Plusieurs constructions sanitaires ont été mises en place et l'installation d'une citerne d'eau dans une école primaire.

Ce projet vise à améliorer les conditions et la santé des élèves et de l'équipe d'encadrement de l'école primaire Gey Medressa ; construire des toilettes; installer une citerne d'eau ; mise en place de programme d'éducation à l'hygiène et de sensibilisation à une bonne utilisation des infrastructures mises à disposition.

La ville de Harar a été aussi invitée de participer au Festival mondial des Théâtres des Marionnettes le 18-20 septembre 2009, au Charleville-Mézières qui a invité toutes les villes jumelées. Le président des peuples harari Murad Abdulhadi est venu pour rencontrer le maire de Charleville-Mézières Me Claudine Ledoux.



Les résultats des tous ces projets sont visibles. En ce qui concerne les femmes, elles gagnent aujourd'hui de l'indépendance par la maîtrise d'activités génératrices de revenus. Elles connaissent de plus en plus la vie sociale active, ainsi que le droit grâce à un programme de la formation civique au programme « Women's development initiatives project ». Les conditions d'accueil des femmes hospitalisées sont également améliorées.

La question de l'eau, qui est un problème crucial en Ethiopie, est aussi largement soutenue par la ville Charleville-Mézières. Il existe un programme financé par la Banque Mondiale, qui est en cours de réalisation pour approvisionner la ville. Cette aide à la gouvernance municipale sur le dossier de l'eau, selon Claudine Ledoux, Maire de Charleville- Mézières, est particulièrement importante²⁶.

²⁶ Claudine Ledoux ; Rimbaud, un « trait d'union prestigieux » entre Charleville-Mézières et Harar, la France et l'Ethiopie, La Lettre Diplomatique, no°82

3.3. Alpes-Maritimes et SNNPR

La région de Fejej, habitée par deux ethnies de pasteurs nomades et semi-nomades, est située dans la région SNNPR (la région des Nations, Nationalités et Populations Méridionales) au sud-ouest de pays, 10 km au nord de Kenya et 500 km au sud d'Addis Ababa, dans le bassin de l'Omo-Turkana (Province du Sud Omo, Dasanech Woreda). La ville d'Awasa est le capital de SNNPR ; et la ville de Jinka – capitale administrative de Sud Omo.

Agence de la Statistique d'Éthiopie (Central Statistical Agency of Ethiopia) estimait sa population à 14 901 990 hab. en 2005, dont 8,6% d'urbains. Sa superficie est de 112 343,19 km². Sa densité de population est de 133 hab. /km².

La coopération entre les Alpes Maritimes et SNNPR est, en fait, une coopération très différente que la coopération des villes françaises avec des villes de Debre Berhan et Harar. La coopération entre les Alpes-Maritimes et SNNPR est uniquement concentrée sur la coopération scientifique et éducative.

Historique du projet :

L'histoire des premiers contacts entre la France et la région de SNNPR commence déjà au début du XXème siècle avec une mission scientifique de l'Omo, dirigé par Camille Arambourg en 1932-1933.

Fin de 1960 : lancement de « International Omo Research Project » et de « Koobi Fora Reasearch Projet », il y avait aussi des découvertes importantes de très nombreux restes Paléoanthropologiques, Paléontologiques et archéologiques.

En 1980, le site archéologique FJ-1 a été ouverts et depuis 1992 il y avait plusieurs campagnes de Pouilles à Fejej (Sites archéologiques de Hadar, Middle Awash, Melka Kunture...)

En 2004, monographie publiée sous l'égide de MAE. Début de 2005, lancement d'une nouvelle mission : recherches réalisée par une équipe franco-éthiopienne Laboratoire Départemental de Patrimoine du Lazaret et également fondé.

Un projet de trois ans, de coût total de 90 000 euros, a été mis en place avec les phases d'exécution et les objectifs scientifiques majeurs :

- L'analyse des civilisations et des cultures préhistoriques
- L'évolution des paléoenvironnements
- Le comportement, le mode de vie des hommes fossiles et l'appréhension de leur niveau de cognition²⁷

Accord signé a pour objectif de « faire du patrimoine et des cultures préhistoriques un moteur du développement culturel et de l'intégration de populations locales dans l'Ethiopie moderne »

L'éducation est considérée comme l'un des vecteurs essentiels du développement durable, l'attention est portée à l'identité et à la diversité culturelle.

Dans l'accord a décidé de :

- Lancer un programme d'initiation, de formation et de diffusion des connaissances sur préhistoire et l'évolution de l'homme. Le programme envisage trois composantes importantes : de patrimoine, du territoire et de la population.
- Grâce à ça, une stratégie commune de gestion de protection et de valorisation des sites préhistoriques de Fejej (Dasanech Woreda) pourra être élaborée.

Afin de permettre la protection, conservation et gestion de la région, développement de tourisme durable et afin d'envisager la génération de revenus pour populations locales, Projet a reçu l'accord de principe du Ministre éthiopien de la culture (ARCCH), de la région de SNNPR, de la Province Sud Omo et des autorités locales d'Omorate (Dasanech Woreda).

Les recherches à Fejej sont réalisées déjà depuis 15 ans dans le cadre d'une implication conjointe des autorités centrales et régionales :

- ARCCH
- National Museum of Addis Ababa
- Département de la culture de la région SNNPR à Awasa

²⁷ Projet d'élaboration d'un accord de coopération décentralisée entre Alpes-Maritimes (France) et la région des Nations, Nationalités et Populations Méridionales (SNNPR) de la République Fédérale et Démocratique de l'Ethiopie (FDRE).

- Département de la culture de la Province sud Omo à Jinka

Les montages institutionnels ont été réalisés par :

- Conseil général des Alpes-maritimes (CGOG) qui a été un acteur maître
- La région de SNNPR, le partenaire
- Les Autorités pour la recherche et conservation du patrimoine culturelle (Authority for research and Conservation of Cultural Heritage - ARCCH) du Ministère éthiopien de la culture et du Tourisme

Les moyens envisagés :

1. Sensibilisation et initiation au patrimoine préhistorique du sud de l’Ethiopie
2. Formation à la recherche des sciences préhistoriques
3. Elaboration de programme de diffusion des connaissances et de la culture scientifique

1. Sensibilisation et initiation au patrimoine préhistorique de la région de Fejej

Le premier moyen est réalisé lors de campagnes de fouilles, chaque année pour le coût annuel de 12600 euros, par équipe franco-éthiopienne auprès des jeunes de la région de Fejej des ethnies de Dassanetch, Nyangatom, Kono et Hanar. Durée de ces campagnes - environ 2 mois.

Les résultats, ce sont la sensibilisation des jeunes à l’existence d’un patrimoine biologique et culturel commun. Cette sensibilisation est importante pour finir des conflits historiques entre les différentes ethnies de Fejej.

2. Participation d’étudiants originaires du sud de l’Ethiopie aux fouilles des sites de Fejej

Organisée chaque année, pendant 3 ans, avec le coût annuel de 4500 euros, sous l’égide du Ministère des Affaires Etrangères pour disperser une véritable formation de terrain. 5 étudiants originaires de SNNPR participeront aux ces fouilles.

3. Accueil d’étudiants originaires du Sud de l’Ethiopie au Laboratoire Départemental de Préhistoire du Lazaret

Chaque année pendant 3 ans 2 étudiants éthiopiens, originaires de la région de SNNPR, bénéficient de l'aide du Conseil Général des Alpes-Maritimes afin d'effectuer des stages, pour le coût annuel de 27000 euros, de 4 mois de formation des techniques:

- De fouilles
- De relevé des gravures rupestres
- De traitement des données archéologiques et paléontologiques
- De conservation et gestion des collections archéologiques et paléontologiques

4. Diffusion des connaissances et de la culture scientifique, en Ethiopie et en France, dans les domaines de la préhistoire, de l'origine et de l'évolution de l'homme

Les moyens d'environ 35000 euros ont été mis en place pour la réalisation d'une exposition installée dans diverses villes et villages du sud de l'Ethiopie et dans les collèges des Alpes-Maritimes.

Cette idée est née après la découverte de Lucy en 1974 par équipe franco-américaine.

Exposition réalisée en deux langues : en amharique et en français.

3.4. Grand Lyon et Addis Abeba

Addis Abeba, la capitale de l'Éthiopie, est située au centre du pays, sur un plateau d'une altitude comprise entre 2300 et 2 600 mètres. Avec son altitude, la ville est la capitale la plus élevée d'Afrique et 3e au plan mondial. Avec plus que 4 585 000 habitants, elle est le premier centre commercial, industriel et culturel du pays.

Engagé à la solidarité internationale, le Grand Lyon apporte son expertise technique et participe régulièrement aux missions et des formations sur le développement urbain, la gestion des déchets, les transports urbains, et la planification urbaine²⁸, assurés depuis 2002 par l'Agence d'urbanisme d'Addis Abeba.

Pour faire avancer la coopération entre les deux collectivités territoriales, le 26 mai 2009, Grand Lyon, représenté par Mr.Gerard Collomb, et Addis Abeba, représenté par le maire Kuma Demeksa Tohan, a signé le Mémorandum de connaissance (Memorandum of understanding)

Les objectives de ce Mémorandum est de soutenir le développement durable économique et social pour obtenir les objectives de millenium de développement (Millennium Development Goals).

Le Mémorandum est aussi pour l'objectif de:

1. servir comme un fondement sur lequel les villes s'engagent à mener une coopération de manière active pour promouvoir et soutenir les uns et les autres dans les programmes de partenariat.
2. encourager et favoriser goodwill et l'amitié entre les gouvernements de la ville d'Addis-Abeba et du Grand Lyon, les associations et les habitants

²⁸ Addis Abeba, *Développement urbain*, site officiel de Grand Lyon, <http://www.grandlyon.com/Addis-Abeba-Ethiopie.1951.0.html>.

3. échanger des idées et des informations qui peuvent améliorer les systèmes existants de prestation des services utilisés par les deux villes

4. augmenter les connaissances et la compréhension des fonctionnaires municipaux et des administrateurs, comment gérer efficacement les différentes facettes de l'administration municipale, en développement de la coopération dans les domaines suivants:

- développement d'urbanisme
- transport public
- gestion des déchets solides
- environnement
- renforcement des capacités
- développement économique et social
- échange culturel

Ce Mémoire encourage les relations économiques entre les acteurs publics et privés.

Il s'agit d'un accord visant à «mettre en œuvre un programme de travail par la signature d'accords spécifiques de coopération entre gouvernement de la ville d'Addis-Abeba et du Grand Lyon, ou entre d'autres partenaires locaux de deux villes.

Avec le soutien des représentants de Grand Lyon (M. Jean-Michel Daclin, Adjoint au Maire de Lyon chargée au rayonnement international et Vice-président au Grand Lyon en charge des relations internationales), de l'ambassadeur d'Ethiopie en France Mikael Hailu Tadelech et avec l'initiative porté par le présidente de l'association France Ethiopie Ali Said Shoki, le partenariat a été établi entre le lycée Lacassagne de Lyon et le lycée Guebre Mariam d'Addis Abeba. Suite à ce partenariat dix-sept de lycéens éthiopiens ont été accueillis en 2005 à Lyon et des lycéens lyonnais sont partis en Ethiopie en 2008.

3.5. Villeurbanne et Dire Dawa

La région de Dire Dawa²⁹ se situe à proximité du port de Djibouti. Le chemin de fer franco-éthiopien relie le port de Djibouti à Addis-Abeba et passe par Dire Dawa. La région est divisée en deux woreda : la ville de Dire Dawa et woreda non urbain de Gurgura.

La ville de Dire Dawa, qui est la deuxième plus importante ville d’Ethiopie, est la capitale régionale administrative. Il s’agit d’une des villes Ethiopienne les plus développée grâce à une économie florissante. Sa proximité avec le port de Djibouti ainsi que la facilité des moyens de communication en font un pôle incontournable pour les investisseurs.

La ville est le centre de quelques plusieurs commerces. La ville a son aéroport de Aba Tenna Dejazmach Yilma International Airport et a à proximité (de 40 km) l’Université de Haramaya.

L’altitude moyenne de Dire Dawa culmine à 1160 mètres avec des amplitudes de températures allant de 15°C à 37°C et le taux de précipitations avoisine les 600mm/an

L’autorité centrale des statistiques (Central Statistical Agency of Ethiopia - CSA) en 2007 a recensé une population globale de Dire Dawa de 342 827 habitants, dont 68% soit 232854 âmes vivent intra-muros. Pour 75 693 des ménages à Dire Dawa, on dénombre une moyenne de 4,5 personnes par ménage³⁰.

Cependant, grâce à une rapide expansion, la ville de Dire Dawa devrait atteindre un seuil démographique de 330000 habitants d’ici 2010. (D’après les études prévisionnelles de 2004).

Historique des relations de deux villes :

En février 2009 la ville de Dire Dawa a signé une convention de coopération avec la ville de Villeurbanne en France.

²⁹ Dire Dawa a été constitué comme une ville-région séparée seulement en 1998, suite au violence continue à partir des années 1991 entre deux groupes ethniques de *Front de Libération de Issa et Gurgura* et *Front de Libération d’Oromo*. Avant 1998, Dire Dawa appartenait pour la région d’Oromia.

³⁰ “Census 2007”, *Central Statistical Agency of Ethiopia*, http://www.csa.gov.et/pdf/Cen2007_firstdraft.pdf

Cette convention a été le résultat de longues années de rapprochement systématique de deux villes, qui a été surtout incité par Monsieur Shoki Ali Saïd, le président de l'association France Ethiopie Corne de l'Afrique.

La ville de Dire Dawa a pu profiter de l'aide pour la maternité de l'hôpital et pour le secteur de l'éducation des enfants dans les écoles de Dire Dawa.

Depuis 2007, plusieurs containers de matériel scolaire des écoles villeurbannaises ont été envoyés en Afrique : deux dans des écoles à Djibouti, quatre pour les écoles en Ethiopie dont notamment deux pour les écoles à Dire Dawa.

Dans les même années, plusieurs matériel, chirurgicaux, informatiques, immobiliers et autres, ont été acheté pour équiper la maternité de Dire Dawa grâce aux fonds récoltés lors des manifestations organisées tout au long de l'année par l'association. L'aide a porté également sur la formation du personnel dans le domaine de la santé et de la psychologie (voir les annexes).

Le projet de coopération :

La coopération signée entre deux villes en janvier 2009, met en place des engagements de coopération dans 5 domaines.

Tout d'abord les deux villes s'engagent à renforcer les échanges de biens et d'investissements. Elles promettent de faciliter l'apport d'information et de créer le partenariat entre les communautés commerciales de deux villes.

Les défis de l'urbanisme et des changements climatiques, ont conduit à des engagements de partage de l'expérience dans l'amélioration des systèmes de distribution, d'environnement et des méthodes de contrôle de la pollution.

Ensuite, la coopération entre deux villes porte un engagement de renforcer les liens entre les établissements d'enseignement et de recherche en facilitant le transfert de savoir-faire et les échanges de chercheurs, d'étudiants et de talents technologiques.

Le renforcement des liens historiques et culturels par le développement des échanges culturels à travers le rapprochement entre établissements culturels et sportifs, reste un point important.

Finalement, les deux villes s'engagent à créer et développer les relations entre les associations civiques et professionnelles des citoyens des deux villes.

3.6. Projet – Gondar et Hendaye / Château de Vincent

La ville de Gondar Elle, une ancienne capitale de l'Éthiopie, est située au nord-est du lac Tana, dans l'ancienne province de Bégemder, ou province du Gondar.

La ville, qui comptait 112 000 habitants en 1994, abrite encore de nombreuses ruines des palais impériaux, de nombreuses églises, ainsi que des bâtiments d'architecture fasciste hérités de l'occupation italienne.

Le 29 novembre 2003 M. Abayneli Telake, le maire de Gondar, M. Kotte Ecenarron, le maire de Hendaya, et M. Andoni Etxarri, le président de l'Association « Hendaya – Gondor, Amitié et Coopération », se sont rencontrés au château d'Abbadia d'Hendaye en présence de la presse régionale pour déclarer l'amitié et la coopération entre deux collectivités.

Les deux châteaux des deux villes, le château d'Abbadia d'Hendaye et palais impériaux de Gondar, ont été une portée symbolique de cette déclaration d'amitié. Cependant, cette coopération n'avait pas le résultat attendu. En ce moment donc, Gondar est en train de discuter avec le Château de Vincent pour la coopération.

4. Les autres acteurs et projets ; évaluation et les perspectives

4.1. Le rôle des associations et des initiatives privées

Au sein de la coopération décentralisée actuelle franco-éthiopienne, le rôle et les initiatives des associations des citoyens sont devenues très importants.

Dans le cadre de la coopération décentralisée entre Dire Dawa et Villeurbanne, par exemple, c'était, en fait, **l'Association France Ethiopie Corne de l'Afrique**, représenté par son président Shoki Ali Said, qui a initié le rapprochement systématique entre les deux villes.

Un projet en faveur de la maternité de Dire Dawa a été porté depuis plusieurs années par l'association Amitié Franco-éthiopienne avec le soutien de la ville de Villeurbanne. Existante depuis 1996, l'association, dont l'objet est de faire découvrir la culture éthiopienne mais aussi de favoriser l'entraide et les relations entre la France et l'Ethiopie, a récolté des bénéfices lors des différentes manifestations sert à financer ce projet de la maternité (voir les annexes).

En septembre 2008 l'association France Ethiopie Corne de l'Afrique a été créée avec pour objet particulier de développer la coopération décentralisée. Les statuts de l'association prévoient aussi la création d'antennes locales, et le soutien des autres associations dans leurs projets. Actuellement, l'association a deux antennes, une dans le Jura et une à Dire Dawa.

Le président de cette association Ali Said Shoki, lui-même d'origine éthiopienne, a apporté les efforts immenses pour que les projets soient réalisés. Il a facilité les contacts entre les gouverneurs et les acteurs locaux à Dire Dawa et la ville de Villeurbanne, a incité et organisé plusieurs visites officielles des délégations de deux villes, mais il a aussi porté une responsabilité importante dans les nombreuses manifestations et projets des associations France Ethiopie et Amitié Franco-éthiopienne.

L'association **MAMA Ethiopia**, officielle depuis juin 2002, reconnue officiellement en Ethiopie, et O.N.G depuis mars 2005, est une autre association active et très dynamique dans ses actions de soutien moral, financier et matériel des orphelins d'Ethiopie et dans l'organisation et la participation à de nombreuses manifestations culturelles en Ethiopie et en France.

L'association a été créée dans le but de venir en aide aux orphelins d'Addis Abeba, avec pour projet, à terme, de construire un orphelinat et de développer le parrainage des enfants qui y seront accueillis. Elle travaille en étroite partenariat et obtient un soutien important pour ses initiatives de la part de la ville d'Adama et de la Région d'Oromia en Ethiopie, de l'ambassade d'Ethiopie en France et de l'Ambassade de France en Ethiopie, mais aussi de la Mairie de Saint Denis en France.

On peut aussi parler des autres associations qui ont le potentiel de stimuler la coopération décentralisée entre les peuples français et les peuples éthiopiens.

L'association « Hendaya – Gondor, Amitié et Coopération », qui a participé dans l'initiative de nouer des relations amicales entre la ville de Hendaya et la ville de Gondor.

Ou l'association Co-Développement, domiciliée à Montreuil (France), qui a pour l'objet « la promotion du codéveloppement dans les pays africains (sous le signe du développement durable et de la coopération décentralisée) au travers de différents supports et services: supports médiatiques, colloques, conseils en développement, formation, montage de projets, accompagnement de projets, gestion des compétences... »³¹.

4.2. Activité de l'Agence Française de Développement et des ONG autour de la coopération avec des collectivités locales

Depuis septembre 1993, l'Agence Française de Développement (AFD) est autorisée à intervenir en Ethiopie avec ses projets identifiés et suivis par l'Agence de l'AFD à Addis-Abeba

³¹ Association Co-Développement, <http://www.co-developpement.org/index.php?sv=31&aid=357>

De 2004 à 2008 les versements de l'AFD se sont élevés en cumulé à 18 Million euros, entièrement sous forme de subventions. Six projets AFD concernant uniquement l’Ethiopie étaient en cours d'exécution ainsi qu'un fonds d'études (le troisième octroyé à l'Ethiopie).

Certains de ces projets sont cofinancés avec la Banque Mondiale (ex : projet d’amélioration d'alimentation en eau potable en Addis Abeba) et l’Union Européenne (qui est en fait un des principal partenaire en faveur du développement de l’Ethiopie) : leur maîtrise d’ouvrage est assurée soit par le gouvernement Ethiopien, soit par les entreprises publiques concernées ou la Mairie d’Addis–Abeba ou enfin par des ONG françaises (InterAide et Action contre la Faim).

Il faut noter la forte accélération des engagements en 2008 suite à l’impact du premier prêt non souverain en faveur de Ethiopian Electric Power Corporation (EEPCo) (45M€)³².

Pour soutenir les projets locaux de développement, l’AFD travail également beaucoup avec des collectivités locales et les acteurs des villes éthiopiennes et des villes français, qui sont en coopération avec l’Ethiopie (voir les annexes).

Le 3 octobre 2005, une convention a été signée pour le Support de Municipalité d’Addis Abeba dans management de développement urbain. Le projet, de coût total de 730 885 euros, a été coordonné en partenariat direct avec la municipalité d’Addis Abeba, mais aussi en partenariat technique avec Agence françaises d’urbanisme pour le développement de projet de Grand Lyon (The French Urban Agency for the Development of the Project « le Grand Lyon »), qui apporte un soutien important dans la définition de plan général d’Addis Abeba.

La municipalité d’Addis Abeba participe aussi dans le cofinancement des projets de AFD de l’eau et de traitement des déchets solides. En novembre 2006 la convention de projet d’approvisionnement de l’eau potable in Addis Abeba a été signée, pour le but d’improover la capacité de la ville en fourniture en eau potable pour toute la population. Le Projet de 13.375 millions euros est aussi préparé pour intervention d’AFD dans le traitement des déchets solides à Addis Abeba.

³² L'activité du Groupe AFD en Ethiopie, Agence française de développement, <http://www.afd.fr/jahia/Jahia/lang/fr/home/Portail-Projets/pid/23200>

En mai 2009 Corporation des ressources électriques d’Ethiopie (Ethiopian Electric Power Corporation), en partenariat avec l’AFD et le banc français BNP Paribas, a lancé le Windpark Project de 210 millions euros, pour élargir la capacité électrique de la ville de Mekelle, la capitale de la région de Tigray, qui se trouve au Nord du pays.

Le projet d’amélioration de l’approvisionnement en eau potable de la ville de Debre Berhan, désigné autour de jumelage de coopération entre la ville de Debre Berhan et la ville de Black Mesnil, a été pour la plupart financé par l’AFD, qui a apporté une aide de 7 millions euros.

Les autres projets d'alimentation en eau potable sont en cours d’exécution ainsi que des projets d'irrigation (dans trois régions du pays) ; le projet de gestion intégrée des ressources en eau du Nil Ethiopien (rivière Abbay) est aussi soutenu.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG)

Le potentiel et des activités de nombreux ONG dans le développement et coopération pourraient proposer beaucoup de nouvelles perspectives à l’avenir. La plupart des ONG’s font le travail important de l’information, de la formation et de la sensibilisation des populations Nord – Sud dans l’éducation au développement de la coopération au niveau des Etats ainsi qu’au niveau des collectivités locales.

Une ONG français la **Coordination SUD**, créée en 1994, rassemble aujourd’hui six collectifs d’ONG, y compris la fédération éthiopienne des ONG, le CRDA (Christian Relief and Development Association), une ONG éthiopienne qui accorde un support technique, financière et matérielle pour les projets de développement de ses membres et partenaires, ainsi que pour l’objet d’appuyer leurs démarches auprès des autorités locales et faciliter le dialogue avec les instances officielles

Le CRDA a établi des liens et collaborations actives avec d’autres organisations comme le British Council le CRDA et DEVINET³³. Un Mémoire, qui définit les principes de base d’une collaboration organisée avec le CRDA, a été signé avec Coordination SUD pour définir les échanges d’informations, partenariat pour la « diplomatie non-gouvernementale »

³³ Site Internet interactif de DEvelopment Information Network on ETHiopia.

et pour le développement des capacités individuelles et collectives, facilitation des contacts locaux, appui à l'extension des collaborations entre plateformes de différents pays ou régions.

Plusieurs ONG's françaises, qui collaborent avec d'autres ONG éthiopiennes, sont les membres actifs de la Coopération SUD ou associés du CRDA : Handicap International, InterAide, Médecins du Monde, CIDR, Médecins sans Frontière, ACF, CCFD, DCC, Secours Catholique, Groupe Développement, Un enfant par la Main, Convergences 2000...

La Coopération SUD est également associée avec **Cités Unies France** qui coordonne la coopération décentralisée des collectivités locales et de leurs associations³⁴.

4.3. Quelles perspectives pour la coopération franco-éthiopienne ?

Observant le dynamisme de la coopération décentralisée actuelle et les tendances d'aujourd'hui de la mobilisation vers la création des nouveaux liens amicaux franco-éthiopiens, les perspectives de la coopération décentralisée (CD) entre les collectivités territoriales et locales de la France et de la Ethiopie sont optimistes.

Parmi les exemples analysés il y a des villes qui, dans le cadre des jumelages signés, avec peu de moyens, ont réussi d'obtenir des résultats formidables. Tout d'abord, c'est la coopération, qui date de plusieurs années, entre les villes de Blanc Mesnil et Debre Berhan, entre Charleville-Mézières et Harar et entre Alpes-Maritimes et SNNPR. Mais également, les signatures récentes des jumelages entre Grand Lyon et Addis Abeba et entre Villeurbanne et Dire Dawa, ont le potentiel fort de faire évaluer la coopération dans la même manière efficace comme dans les exemples précédents.

Les collectivités locales, dans tous les cas analysés, souvent ont travaillé en partenariat étroit avec les autres acteurs : les acteurs de la vie associative, les entreprises, les ONG's et les autres, ce que montre leur importance dans la Coopération décentralisée dans le cadre des projets ambitieux qui rapproche de plus en plus les deux peuples.

³⁴ Coopérations avec l'Ethiopie, Coopération SUD : Solidarité, Urgence, Développement.
<http://www.coordinationsud.org/spip.php?article12754>

« La coopération décentralisée entre collectivités territoriales : régions, départements ou villes en Villes, mais surtout, entre entreprise, associations, Organisations Non Gouvernementales humanitaires et davantage encore culturelles, artistiques et citoyennes tournées vers la société civile autour de projets et d'objectifs communs précis est probablement l'échelle qui favorise mieux les relations humaines profondes, responsables et citoyennes entre les peuples de différents pays. Les pays du Nord et du Sud, et de ces derniers entre eux peuvent tirer durablement profit de projets conçus sur la base de telles expériences qui tiennent compte de ce qu'il y a d'essentiel dans les cultures et les histoires de chaque partenaire »³⁵.

Il est donc nécessaire continuer de mobiliser tous les acteurs de tous les niveaux institutionnels, pour avancer ensemble à la faveur de la solidarité des nations. Il faut aussi améliorer un réseau d'information des possibilités techniques, financières et humaines de réaliser des nouveaux projets au sein de la coopération décentralisée. Surtout ce réseau d'information est important pour les acteurs privés qui portent des idées de nouveaux projets, mais qui n'ont pas suffisamment des moyens de les réaliser.

Il faut également se mobiliser au niveau global et celle de Union Européen qui est depuis 2000 le principal partenaire en faveur du développement en Ethiopie, qui accorde chaque année des montants importants des subventions (540 millions d'euros au titre du 9^{ème} Fonds européen de développement pour 2007-2007 et 644 millions d'euros au titre du 10^{ème} FED pour 2008-2013)³⁶.

Par contre, c'est la coopération décentralisée qui a la force symbolique le plus important de l'existence des relations d'amitié entre les deux peuples au niveau d'individus. La coopération décentralisée franco-éthiopienne, en comparaison d'un montant accordée par Union européenne, a touché très peu de l'argent. Cependant, son rôle et apport tout d'abord à la sensibilisation de la population au niveau locale. La coopération décentralisée franco-éthiopienne, est avant tout un financement humain pour changer la réflexion des populations à la faveur de l'amitié entre les peuples du monde.

³⁵ Beseat Kiflé Selassié, Diversité, altérité et modernité. La Coopération décentralisée : trois partenariats entre le Nord et le Sud, sous la direction de Gilles Guillaud. PROCOOP, L'Harmattan, 2005. Page 249

³⁶ Berhane Gebre-Christos, Ambassadeur, Représentant permanent de l'Ethiopie auprès de l'Union européenne ; l'UE principal partenaire en faveur du développement de l'Ethiopie, *La lettre Diplomatique* n°82, 2008.

Conclusion

Depuis plus de cent ans, les relations bilatérales se sont renforcées de plus en plus entre l’Ethiopie et la France. La base législative existante et les accords bilatéraux entre les deux pays ont permis aux collectivités locales de nouer des relations d’amitié et de la coopération réciproque avec les villes et les communautés éthiopiennes. Les échanges mutuels et la réalisation des projets au développement, soutenus par de nombreux acteurs, montrent la réalité concrète des relations dynamiques entre la France et l’Ethiopie, couronnés par le principe de « travailler ensemble » dans le bon sens.

Les échanges d’aujourd’hui de savoir-faire, des expériences et connaissances entre le peuple français et éthiopien, mais surtout les échanges entre les jeunes de deux pays vont permettre de faire avancer la coopération au niveau locale vers les objectifs définis. Depuis plus que 60 ans lycée franco-éthiopien Guébré-Mariam porte un véritable symbole de la coopération durable, de l’amitié chaleureuse et des relations qui se construisent au long du temps avec l’arrivée de chaque nouvelle génération.

La tendance de s’approcher de plus en plus et de nouer des nouveaux liens entre les deux peuples montre une grande perspective à l’avenir. La réalité actuelle de la situation sociale et économique en Ethiopie propose un champ large d’intervention avec les projets pour le développement et l’aide humanitaire. Mais aussi, comme l’Ethiopie est un des pays avec le patrimoine et les cultures très diverses, les villes françaises ont toujours besoin de partager mutuellement des connaissances et mener les échanges culturels et scientifiques avec les peuples éthiopiens.

BIBLIOGRAPHIE

Les documents et les Dossiers :

Traité d'amitié et de commerce de 10 janvier 1908,

<http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/pacte/webext/bilat/DDD/19080001.pdf>

Traité entre la République française et l'empire d'Ethiopie relatif au chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba,

<http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/pacte/webext/bilat/DDD/19590118.pdf>

Convention culturelle, Coopération culturelle, scientifique et technique, le 27 août 1966,

<http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/pacte/webext/bilat/DDD/19660108.pdf>

Compte rendu technique et financier, Point sur la coopération décentralisée entre Charleville-Mézières et Harar (2008).

Projet d'élaboration d'un accord de coopération décentralisée entre Alpes-Maritimes (France) et la région des Nations, Nationalités et Populations Méridionales (SNNPR) de la République Fédérale et Démocratique de l'Ethiopie (FDRE).

“Census 2007”, Central Statistical Agency of Ethiopia,

http://www.csa.gov.et/pdf/Cen2007_firstdraft.pdf

Projet de la Coopération décentralisée entre Gondar et Hendaye, le novembre 2003

Le Programme de Jumelage et de la coopération, Convention cadre du 20 novembre 2008, entre Blanc Mesnil et Debre Berhan, pour les années 2009-2014.

Memorandum of understanding entered into by and between the City Government of Addis Ababa en Grand Lyon, Signed on May 26, 2009 by Kuma Demeksa Tohan, Mayor City of Addis Ababa, and Grand Lyon, by Hubert J.-L., Vicepresident de GL for Mr.Gerard Collomb the President.

Convention de coopération décentralisée entre la ville de Charleville-Mézières (France) et l'Etat régional de la nation de peuples Harari (Ethiopie), le 6 mai 2006

Convention du 30 juin 2009 entre Charleville-Mézières et l'Association « Ligue de l'Enseignement » des Ardennes.

Projet de convention de coopération réciproque entre la ville de Villeurbanne et la ville de Dire Dawa.

Fanny Kowal, membre de la section des relations extérieures, « Quelles relations avec les pays situés dans la zone du détroit de Bal El Mandeb », *Etudes*, http://www.conseil-economique-et-social.fr/ces_dat2/2-4kiosq/sections/section12.htm

Debré Berhan (Ethiopie) / Le Blanc Mesnil,
<http://www.afd.fr/jahia/webdav/users/administrateur/public/Portail%20Cooperation%20decenralisee/projet-DebreBerhan.pdf>

Statuts de l'Association France - Ethiopie Corne de l'Afrique.

Ethiopia: Building on Progress a Plan for Accelerated and Sustained Development to End Poverty (PASDEP), (2005/06-2009/10), Volume I: Main Text. Ministry of Finance and Economic Development (MoFED). Addis Ababa, September, 2006.
http://siteresources.worldbank.org/INTETHIOPIA/Resources/PASDEP_Final_English.pdf

SITOGRAFIE :

<http://www.diplomatie.gouv.fr> - France Diplomatie
<http://www.resacoop.org> – Réseau Rhône-Alpes d'Appui à la Coopération
<http://www.blancmesnil.fr> – la ville de Blanc Mesnil
<http://colisee.org/> - comité de liaison pour la solidarité avec l'Europe de l'est
<http://embeth.free.fr> – Ambassade d'Ethiopie en France
<http://www.afd.fr/> - Agence de développement française
www.grandlyon.com – Grand Lyon
<http://web.worldbank.org> - World Bank
www.coordinationsud.org – Coordination SUD
<http://francos.ethiopie.free.fr> – l'association France – Ethiopie Corne de l'Afrique
<http://www.mama-ethiopia.com> – l'association Mama-Ethiopia
<http://www.co-developpement.org> – l'association Co-Développement
www.lalettrediplomatique.fr - La lettre diplomatique / The diplomatic letter
<http://www.guebre-mariam.org> - Lycée franco-éthiopien Guébré-Mariam

Les livres, les articles et les entretiens :

Abebe Berhanou, Histoire de l'Éthiopie : d'Axoum à la révolution : c. IIIe siècle avant notre ère – 1974. Addis Abeba, Paris : Centre français des études éthiopiennes : Maisonneuve et Larose , cop. 1998.

Ali Said Shoki, Note de Présentation et projets 2009 de l'Association France - Ethiopie Corne de l'Afrique.

Andrews David, Lodewyk Erasmus et Robert Powell, L'Éthiopie : manne financière, Finances & Développement, septembre 2005.
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2005/09/pdf/andrews.pdf>

Feurtet Daniel, maire de Blanc-Mesnil, « C'est possible ! », Le livre du jumelage. Ville de Blanc Mesnil, 2005.

Gebre-Christos Berhane, Ambassadeur, Représentant permanent de l'Ethiopie auprès de l'Union européenne ; l'UE principal partenaire en faveur du développement de l'Ethiopie, La lettre Diplomatique n°82, 2008

Guillaud Gilles, La coopération décentralisée : échanges et réflexions à partir de trois partenariats entre le Nord et le Sud : le Département Ille-et-Vilaine avec la Région de Mopti au Mali, la Ville de Hanoi au Vietnam avec la Région Île-de-France, la Région Champagne-Ardenne avec la Région de l'Oriental au Maroc. ParisBudapestTorinoStrasbourg : l'Harmattan : PROCOOP, 2005.

Hailu Mahlet, Premier secrétaire, Entretien à l'Ambassade d'Ethiopie en France, à Paris, juillet 2009.

Yade Rama, *Déplacement en Ethiopie*, Adoption internationale. Entretien de la Secrétaire d'Etat Chargée des Affaires Etrangères et de Droits de l'Homme, avec le quotidien « Aujourd'hui en France ». Paris, 14 avril 2009.

Selassié Beseat Kiflé, Diversité, altérité et modernité. La Coopération décentralisée : trois partenariats entre le Nord et le Sud, sous la direction de Gilles Guillaud. PROCOOP, L'Harmattan, 2005.

Les nouvelles d'Addis no 54 (parution juillet 2006)

Annexes

Liste des annexes :

QUELLES RELATIONS AVEC LES PAYS SITUÉS DANS LA ZONE DU DÉTROIT DE BAL EL MANDEB.....	50
Debré Berhan (Ethiopie) / Le Blanc Mesnil.....	53
Entretien de la Secrétaire d'Etat Rama Yada	56
Note de Présentation et projets 2009 de l'association France Ethiopie	57
EXTRAIT DE STATUTS DE L'ASSOCIATION FRANCE – ETHIOPIE CORNE DE L'AFRIQUE.....	60
French Development Agency Projects	61
French Development Agency Projects in Addis Ababa.....	61
Project cofinanced by AFD in Mekelle	66
French Development Agency Project in Debre Berhan	67
French Global Environmental Fund Project: Home Gardens Project	68
LES CARTES	69

ETUDES

SECTION DES RELATIONS EXTÉRIEURES

QUELLES RELATIONS AVEC LES PAYS SITUÉS DANS LA ZONE DU DÉTROIT DE BAL EL MANDEB

Synthèse de l'étude présentée par Mme Fanny Kowal, au nom de la section des relations extérieures.

Mme Fanny Kowal est membre de la section des relations extérieures.

*

* *

Stratégiquement importants, les pays de la zone du Déroit de Bab-el-Mandeb (République de Djibouti, Erythrée, Ethiopie) sont parmi les plus pauvres du monde et restent soumis à d'importantes tensions. Ils ont néanmoins des atouts non négligeables : une population nombreuse et des ressources souvent insuffisamment exploitées. Ils bénéficient en outre d'importants soutiens financiers de la communauté internationale que ce soit de la part des organisations multilatérales (Banque Mondiale) ou régionales (Union européenne par exemple).

Les besoins sont immenses notamment en matière d'infrastructures mais également dans le domaine agricole qui, dans un pays comme l'Ethiopie s'ouvre à l'économie de marché, provoquant une véritable renaissance agricole.

Même si les liens avec ces pays se sont distendus au cours des dernières années, la France a des points d'appui qui devraient lui permettre de les renforcer.

La présence française est ancienne notamment dans le domaine culturel grâce à des établissements d'enseignement (tels que le lycée français d'Addis Abeba qui a formé les élites éthiopiennes), à une coopération scientifique, technique et administrative (recherche archéologique, confection des codes en Ethiopie) et à la construction d'infrastructures dont le chemin de fer d'Addis Abeba à Djibouti.

Sur le plan économique, elle est inégale : marquée à Djibouti pour des raisons historiques, elle est limitée dans les autres pays où elle reste en deçà de notre potentiel.

Pour contribuer au développement et à la stabilisation de cette partie du monde et pour conforter son influence, notre pays doit inscrire son action dans la durée.

Dans cet esprit, le Conseil économique et social formule un certain nombre de recommandations :

1. Développer l'agriculture

Si les priorités de développement doivent aller à la santé et à l'éducation, celles-ci ne se conçoivent que pour des populations dont l'alimentation est assurée.

Or, ce n'est pas le cas en particulier en Ethiopie, dont la population a augmenté considérablement ces dernières décennies alors que la production agricole est restée insuffisante.

Notre pays a un large savoir-faire dû à ses expériences acquises dans le développement en Afrique francophone ou en Amérique Latine par des organisations tant publiques que privées. Il conviendra de les solliciter.

2. Faciliter les synergies entre Addis-Abeba et Djibouti

... en développant les communications, les routes et le chemin de fer ;

... en prévoyant des programmes de coopération conjoints.

3. Favoriser le développement de la langue française par la création

... d'un enseignement supérieur de français à l'université d'Addis-Abeba afin notamment de permettre la renaissance d'un vivier de professeurs de français ;

... de plusieurs pôles d'enseignement de français de spécialités, de formation de cadres d'administration (ministère des Affaires étrangères, Parlement, tribunaux) ;

... en renforçant la coopération juridique, qui favorise la culture française à travers un mode de pensée propre. Elle est un appui aux investisseurs français, car elle leur offre un environnement favorable et familial.

4. Activer la coopération technique, à travers

... le soutien à la rénovation d'un hôpital public à Addis-Abeba. Dans le cadre d'un projet intergouvernemental, aux budgets limités, il importe de se concentrer sur une action qui aurait une bonne lisibilité et un rayonnement suffisant pour être valorisé au plan politique ;

... le développement d'un partenariat avec l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris pourrait soutenir cette structure hospitalière ;

... le soutien et le financement d'écoles communales dans les quartiers pauvres permettraient de lutter contre l'analphabétisation, première étape vers la démocratisation et la meilleure prise en compte des Droits de l'Homme.

5. Intensifier les échanges culturels et artistiques

... afin de mieux faire connaître l'Ethiopie, et son riche passé culturel, et d'effacer une image fautive de pays de famine, il serait judicieux de lancer une saison éthiopienne à Paris comprenant, par exemple, une grande exposition patrimoniale ainsi que diverses manifestations artistiques, telles qu'expositions de peintures, de photographies, concerts, etc. Il conviendrait pour cela de s'appuyer sur le centre d'Etudes Ethiopiennes d'Addis-Abeba qui possède un fonds très riche ;

... soutenir la traduction de quelques oeuvres majeures de la littérature éthiopienne ;

... organiser, dans le cadre de l'Alliance française à Addis-Abeba, des actions qui favoriseraient la connaissance de la langue et de la culture françaises.

6. Diversifier les sources d'information sur l'Ethiopie

... par la promotion d'un site internet en français ;

... par la réactivation de l'intérêt pour cette zone dans le cadre de la Maison de l'Afrique à Paris ;

... par le soutien à un journal de langue française, par exemple, Les Nouvelles d'Addis, journal bimestriel qui paraît en France et en Ethiopie.

7. Prendre quelques décisions symboles

... soutenir un jumelage des villes de Charleville-Mézières et de Harar incluant des " *bourses Rimbaud* " qui permettraient à de jeunes Français de découvrir l'Ethiopie ;

... favoriser des jumelages avec des villes françaises, ce qui permettrait de promouvoir des projets d'irrigation dans les villages, à l'exemple de la ville de Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) qui est jumelée avec Debré-Berhan depuis 1993 et a signé avec la municipalité une convention portant sur le traitement des déchets et sur l'approvisionnement de la ville en eau potable ;

... faire connaître l'association France-Ethiopie qui participe à la construction d'une école dans le quartier le plus pauvre d'Addis-Abeba, avec la participation de la Banque Mondiale, de la municipalité et de la Coopération française ;

... soutenir la création d'une liaison aérienne directe Paris/Addis-Abeba ;

... encourager le tourisme.

*

* *

L'étude a été adoptée à l'unanimité.

*

* *

Audition effectuée par la section :

- M. Jean-Pierre Roisin, directeur d'Afrique et de l'Océan indien au Ministère des Affaires étrangères.

*

* *

Source : http://www.conseil-economique-et-social.fr/ces_dat2/2-4kiosq/sections/section12.htm

Debré Berhan (Ethiopie) / Le Blanc Mesnil

- Nature du projet – état d'avancement

Alimentation en eau et assainissement de la ville de Debre Berhan

Décision de financement en avril 2001

Projet en cours d'achèvement

- Acteurs du projet :

Ville de Debre Berhan : identification, préparation et cofinancement du projet
(la région Amhara étant maître d'ouvrage)

AFD : préparation et financement du projet

Ville de Blanc Mesnil : identification et cofinancement du projet - recrutement d'une ONG éthiopienne pour la sensibilisation de la population

NB : aucune convention entre les partenaires français (« financements parallèles »)

- Coût du projet et schéma de financement : 7, 42 M €, dont 6,5 pour l'AFD (subvention), 0,73 pour la ville de Debre Berhan et 0,19 pour la ville de Blanc Mesnil

(La ville de Blanc Mesnil avait obtenu une subvention de 75.000 € sur 3 ans pour ce projet ; les retards enregistrés dans l'exécution du projet ne lui ont permis d'obtenir qu'un versement de 25.000 €.)

- Consistance du projet :

(L'étude de faisabilité a été réalisée par un consortium de bureaux d'études français et anglais, sur un financement de la BAD.)

Alimentation en eau potable : forages, réservoirs d'eau, réseaux d'adduction et de distribution

Plan d'action environnemental : assainissement et délimitation d'une aire de protection des forages

Appui à la gestion et à la formation municipale et régionale : systèmes informatisés de facturation et de comptabilité

La CISE, filiale de la SAUR, et fermière de la ville de Blanc Mesnil, a fourni gratuitement de nombreux équipements : pompes de forages, outillage, compteurs, etc.

Le projet sera réalisé en deux phases, la première pour satisfaire les besoins jusqu'en 2007, la seconde pour satisfaire les besoins jusqu'en 2017.

- Observations

La coopération décentralisée du Blanc-Mesnil

La Ville de Blanc Mesnil entretient avec celle de Debre Berhan une coopération décentralisée depuis 1991 (la première mise en place en Ethiopie). Ce partenariat répondait au souhait du Maire, élu en 1989, de développer des relations avec des villes africaines. Le Dr Le Corre, chargé de la santé et des relations internationales, s'est orienté vers l'Ethiopie, où il avait travaillé. La ville de Debre Behran a été identifiée par un coopérant français, qui avait pris des contacts avec plusieurs villes.

Le jumelage a été mis en sommeil pendant plusieurs années, en raison de la guerre civile sévissant en Ethiopie, mais les relations n'ont jamais été rompues.

La ville de Blanc Mesnil a un représentant sur place depuis 1991. Il s'agit d'un ancien coopérant français, très bien intégré, et jouissant d'une bonne réputation. Il est salarié par la ville, au même niveau qu'un fonctionnaire de la ville.

Un accord de partenariat a été signé en 1993 ; ont été privilégiés les domaines de l'aménagement urbain, des services publics, de la voirie, des déchets et de l'assainissement.

Cependant, l'alimentation en eau est vite apparue prioritaire.

Elle définit avec elle des programmes quadri-annuels de coopération. Ces programmes incluent, non seulement la gestion et l'aménagement urbains, mais également des actions dans les domaines de l'éducation (construction d'écoles), et de la culture (bibliothèques).

Un autre projet est en cours de préparation, dans les domaines de l'aménagement urbain et des services urbains. La ville demandera au MAE et à l'AFD d'autres financements pour les engager.

Le Maire de Blanc Mesnil est président du groupe d'amitié parlementaire France-Ethiopie, et les autorités locales militent pour la mise en place d'autres coopérations décentralisées avec des villes éthiopiennes.

L'identification et la préparation du projet

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme concernant la moitié des villes secondaires d'Ethiopie, fondé sur un document de politique sectorielle défini en 1999 avec l'appui du PNUD et de la Banque Mondiale, et cofinancé par plusieurs bailleurs de fonds, dont la Banque Mondiale et des coopérations bilatérales.

L'AFD souhaitait intervenir en Ethiopie, et a tiré profit, à la fois de cette étude et du partenariat avec la ville de Blanc Mesnil. La présence de son représentant a beaucoup facilité la préparation du projet. L'évaluation préalable du projet a été effectuée en 2001.

La ville, de son côté, avait demandé une subvention au MAE pour financer son intervention dans le domaine de l'eau. Le financement a finalement été obtenu de l'AFD, sans qu'aucun accord formel ait été passé.

L'exécution du projet

Elle a connu des retards, en raison de difficultés locales, que le représentant du Blanc Mesnil a contribué à résoudre. Pendant les 15 ans du partenariat, la ville française a conservé le même maire, alors que la ville de Debre Behran a changé dix fois d'autorités locales, ce qui a provoqué des à-coups dans l'exécution du projet. D'une façon générale, l'AFD considère que les autorités locales se sont insuffisamment investies dans ce projet, malgré l'appui apporté par la ville de Blanc Mesnil. Les lourdeurs de l'administration éthiopienne ont également gêné l'exécution du projet au rythme prévu.

Une autre difficulté trouve sa source dans une règle applicable aux subventions reçues par les villes (« ceiling budget ») : le budget étant fixé par l'Etat, toute aide extérieure réduit, à due concurrence, le montant de la subvention de l'Etat.

Une composante du projet incluait la construction de latrines. Il était prévu que la ville de Blanc Mesnil engage cette action, de manière expérimentale, et que l'AFD prenne le relais, à plus grande échelle. Cependant, cette démarche de « recherche-action » est peu compatible avec les délais d'un projet, et elle n'a pu être menée à bien. Il aurait été préférable que l'expérimentation soit engagée avant le début du projet.

Le projet est maintenant presque achevé. L'inauguration des réseaux devrait intervenir très prochainement.

Un crédit de formation, qui était partagé entre l'AFD et la ville (cette composante étant la plus « intégrée ») n'a pas été consommé. L'AFD devrait prochainement déterminer son affectation, en concertation avec les autorités éthiopiennes. De son côté, la ville envisage de mobiliser l'ONG Aquassistance (constituée d'agents de la Lyonnaise des Eaux pour des actions de coopération) pour la mise en place d'un appui technique pérenne.

Les leçons à tirer

L'AFD juge positivement la coopération entre les deux villes, et tout particulièrement l'action du représentant de Blanc Mesnil à Debre Behran, qui a constamment informé l'agence de la situation sur le terrain.

La ville de Blanc Mesnil se félicite de la qualité des relations qu'elle entretient avec l'AFD, et de l'appui technique qu'elle en a reçu. Un dialogue permanent a été entretenu par le représentant de la ville avec l'agence d'Addis Abeba. Mais, sur le plan formel, le partenariat n'a été matérialisé que par des PV de réunions. Cette situation convient à la ville, qui considère, a posteriori, qu'en raison des difficultés survenues pendant l'exécution du projet, une convention n'aurait pas permis l'adaptation aussi facile des interventions à l'évolution de la situation locale.

L'AFD (siège) considère que le partenariat aurait pu être plus fructueux, mais que les changements fréquents de responsables du projet, au siège, n'a pas permis une concertation très intense.

Le projet a fait l'objet d'une évaluation externe, effectuée par le GRET en 2002 pour le compte de la ville de Blanc Mesnil. Cette évaluation souligne les impacts appréciables du projet, en particulier concernant la cohérence et l'efficacité du projet, son impact, sa viabilité, y compris financière, compte tenu de l'appropriation des équipements par la population. Pour l'avenir, le rapport recommande, d'une part de renforcer la formation des acteurs locaux, d'autre part de définir des stratégies à moyen terme en matière d'aménagement urbain

Source :

<http://www.afd.fr/jahia/webdav/users/administrateur/public/Portail%20Cooperation%20decen-tralisee/projet-DebreBerhan.pdf>

Entretien de la Secrétaire d'Etat Rama Yada

**DEPLACEMENT EN ETHIOPIE
ADOPTION INTERNATIONALE
ENTRETIEN
DE LA SECRETAIRE D'ETAT
CHARGEE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DES DROITS DE L'HOMME,
RAMA YADE,
AVEC LE QUOTIDIEN "AUJOURD'HUI EN FRANCE"**

(Paris, 14 avril 2009)

Q - L'adoption internationale a été au centre de ce déplacement. Pourquoi ?

R - C'est le deuxième pays dans lequel les Français adoptent, donc il était important pour moi de venir voir sur place comment fonctionnent les associations. Est-ce qu'elles respectent les procédures, les règles éthiques définies par la convention de La Haye ? C'est très important de montrer que, même s'il y a beaucoup d'enfants orphelins en Ethiopie et qu'il y a un fort besoin d'adoption par les Français, les choses ne doivent pas se faire dans n'importe quelles conditions. Et puis surtout, je suis venue installer une jeune femme, une de ces volontaires du progrès pour l'adoption internationale qui seront une vingtaine dans les ambassades d'ici à la fin de l'année.

Q - A première vue, la situation est saine ?

R - L'Unicef dit qu'il y a cinq millions d'orphelins, le gouvernement conteste ce chiffre, je ne sais pas où se situe la réalité. Ce qu'on voit sur le terrain, c'est que certains organismes agréés pour l'adoption font un travail formidable, s'assurent que l'enfant qui leur est confié est bien abandonné ou orphelin et qu'il est juridiquement adoptable. Je m'interroge de savoir si vraiment tout fonctionne comme il faudrait, parce que l'une des règles de l'adoption internationale, c'est que cela doit être le dernier recours. On fait tout pour que les enfants soient bien dans leur pays, et c'est simplement quand il n'y a pas d'autre solution qu'on a recours à l'adoption. Ne faire que de l'adoption, cela n'est pas trop normal.

Q - Qu'attendez-vous de Mariama, la volontaire de l'adoption ?

R - Qu'elle aille voir toutes les organisations françaises qui font de l'adoption sur place pour vérifier qu'elles respectent bien les règles, recevoir quand nécessaire les familles, aller voir les autorités quand il y a un problème ou pour les rassurer quand il n'y en a pas. Elle aura plusieurs interlocuteurs, cela suppose une vraie compétence diplomatique et beaucoup de doigté sur le plan humain. L'adoption, ce n'est pas un dossier. Il y a beaucoup de cœur, de sentiments, de désarroi./.

Note de Présentation et projets 2009 de l'association France Ethiopie

Le 12 janvier 2009

Note de Présentation et projets 2009

I – Présentation

1. Objet et présentation de l'association

L'association Amitié Franco-éthiopienne existe depuis 1996 et participe depuis sa création à de nombreuses manifestations organisées par la Ville de Villeurbanne (les Invites, forum des associations, fête du livre, etc.).

L'objet de l'association est de faire découvrir la culture éthiopienne à un large public mais aussi de favoriser l'entraide et les relations entre la France et l'Ethiopie.

Dans ce cadre, l'association porte un projet depuis plusieurs années en faveur de la maternité de Dire Dawa. L'ensemble des bénéfices qu'elle peut être amenée à récolter lors des différentes manifestations sert à financer ce projet. (cf Partie II sur le projet de maternité).

L'association France Ethiopie Corne de l'Afrique a été créée en septembre 2008 avec pour objet particulier de développer la coopération décentralisée. Cette association vient en complément des actions entreprises plus localement par l'Amitié Franco-éthiopienne. Cette association a aussi une envergure nationale puisqu'elle prévoit la création d'antennes locales, portées par des parents adoptifs d'enfants éthiopiens qui souhaitent faire connaître l'Ethiopie autour d'eux.

A noter que pour l'ensemble de ses actions, l'association Amitié franco-éthiopienne a toujours obtenu le soutien de la Ville de Villeurbanne.

Par ailleurs, elle associe très souvent les associations de Villeurbanne ainsi que ses habitants (par exemple, partenariat avec le collectif des habitantes du quartier de Saint Jean).

Par ailleurs, il convient de rappeler que l'association est ouverte aux autres associations pour les soutenir dans leurs projets : soutien à la construction de bibliothèques au Mali (association MALIRA), envoi de livres et de matériel informatique récupérés au Sénégal, collaboration avec la communauté arménienne de Villeurbanne (conférences et expositions communes dans le cadre du Festival « couleurs d'Ethiopie 2000- millénium éthiopien), etc.

Enfin, le dynamisme de l'association tient à ses membres et à leur diversité : Sonia Hemingray, secrétaire de l'association et professeur de faculté, Dr Workineh, vice-président et médecin anesthésiste à l'hôpital de la Croix Rousse, Monique Dupasquier, trésorière et commerçante à Villeurbanne, et toutes les autres personnes bénévoles et prêtes à nous aider et nous soutenir.

Shoki ALI SAID

2. Bilan des actions menées

- Festivals en 2005 et 2008

L'association a organisé en 2005 un grand festival « Couleurs d'Ethiopie » qui avait pour objet de faire découvrir la culture éthiopienne à un large public à travers de nombreuses manifestations sur l'agglomération lyonnaise. Le cœur de ce festival a eu lieu au Centre Culturel de Villeurbanne le week-end des 5 et 6 février 2005. Ce festival a eu un très grand succès, auprès des écoliers associés, collégiens, lycéens, et habitants de la Région.

Fin 2007/ début 2008, l'association a reconduit une nouvelle édition du festival de 2005, intitulé « Festival Couleurs d'Ethiopie 2000-millénium éthiopien » s'inscrivant dans le cadre des festivités du millénium éthiopien (passage à l'an 2000 dans le calendrier éthiopien). Différentes manifestations ont eu lieu et là encore, elles ont parmi d'attirer un très large public.

- Partenariat avec la ville de Villeurbanne pour l'envoi de matériel scolaire

Depuis 2007, l'association Amitié Franco-éthiopienne travaille en étroite collaboration avec le service éducation de la Ville de Villeurbanne pour l'envoi de matériel scolaire des écoles villeurbannaises en Afrique :

Juillet 2007 : acheminement de deux containers de matériel dans des écoles à Djibouti

Juillet 2008 : envoi de deux containers pour des écoles en Ethiopie

14 janvier 2009 : envoi de deux containers de matériel scolaire pour des écoles à Dire Dawa

Plus récemment :

- Participation au Marché de Noël à Villeurbanne du 12 au 19 décembre 2008

Tenue d'un stand avec artisanat éthiopien.

- Noël éthiopien au CCO de Villeurbanne le 7 janvier 2009

3. Projets pour 2009

- **Du 2 au 9 février 2009** : Organisation de la visite officielle des représentants de la Ville de Villeurbanne à Dire Dawa, dans le cadre du projet de coopération décentralisée entre ces deux villes.

- **7 mars 2009** : conférence sur le thème « les femmes engagées » au Centre Culturel et de la Vie associative Villeurbanne dans le cadre de la journée de la femme, avec la participation de nombreuses femmes engagées. Des spectacles de musique et de danse, ainsi qu'une pièce de théâtre permettront de rendre cette journée festive.

- **A partir du 15 avril 2009** : exposition de photographies à Lyon sur le thème « Comparaison sur la gestion des déchets en France et en Ethiopie »

ASSOCIATION FRANCE ETHIOPIE
PROJETS 2008 - 2009

- **Du 14 au 16 novembre 2008** : Participation au Village de la solidarité internationale (Place Bellecour)

Stand de l'association.

Thème « Migrations : une chance pour les peuples ? », ainsi que sur les multiples animations originales et conviviales organisées.

- **Du 12 au 19 décembre 2008** : Participation au Marché de Noël à Villeurbanne

Tenue d'un stand avec artisanat éthiopien.

- **7 janvier 2009** : Noël éthiopien au CCO de Villeurbanne
- **Janvier 2009** : achat et livraison de 12 lits au profit de la maternité de Dire Dawa en Ethiopie pour une valeur de 2 400 €
- **Du 10 au 17 février 2009** : visite d'une délégation villeurbannaise à Dire Dawa dans le cadre de la coopération entre Dire Dawa et Villeurbanne. Délégation composée de Mr Jean-Paul Bret, Mme Pascale Crozon, Mme Samia Belaziz, Mr Philippe Durbec, Mme Sonia Hemingray et Mr Shoki Ali Said
- **23 Février 2009** : accueil des lycéens éthiopiens du lycée Guebre Maryam à Addis Abeba.

Dans le cadre de l'échange entre les lycéens du lycée Lacassagne de Lyon 3^{ème} et les lycéens du lycée guebre Maryam d'Addis Abeba, l'association accueille les lycéens éthiopiens et leur fait découvrir la région.

- **7 mars 2009** : conférence sur le thème « Femmes engagées » à Villeurbanne dans le cadre de la journée de la femme.

Participation des ambassadrices d'Ethiopie, du Kenya, de Côte d'Ivoire, d'Ouganda ainsi que Mme Pascale Crozon, députée de Villeurbanne.

- **Juillet 2009** : participation aux « Dialogues en Humanité » au Parc de la Tête d'Or
- **A partir du 15 octobre 2009** : exposition de photographies à Lyon sur le thème « Comparaison sur la gestion des déchets en France et en Ethiopie »

EXTRAIT DE STATUTS DE L'ASSOCIATION FRANCE – ETHIOPIE CORNE DE L'AFRIQUE

Article 1^{ER} - FORME

Il est fondé, entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901, ayant pour titre « **Association France-Ethiopie Corne de l'Afrique** ».

Article 2 – OBJET

Cette association a pour but:

- 1° - De développer la coopération décentralisée et les partenariats entre la France et l'Ethiopie ;
- 2° - D'organiser des événements socio-culturels pour faire connaître l'Ethiopie;
- 3° - D'organiser et de gérer l'entraide franco-éthiopienne dans l'agglomération lyonnaise et en France ;
- 4° - D'organiser des échanges entre des professionnels français et éthiopiens pour des formations dans les domaines juridique, médical et paramédical, social et culturel ;
- 5° - De soutenir des orphelinats en Ethiopie et de conseiller les parents adoptifs d'enfants éthiopiens.

L'association déterminera ses moyens d'action en toute indépendance sur la base des décisions de son conseil d'administration.

Article 3 – SIEGE SOCIAL

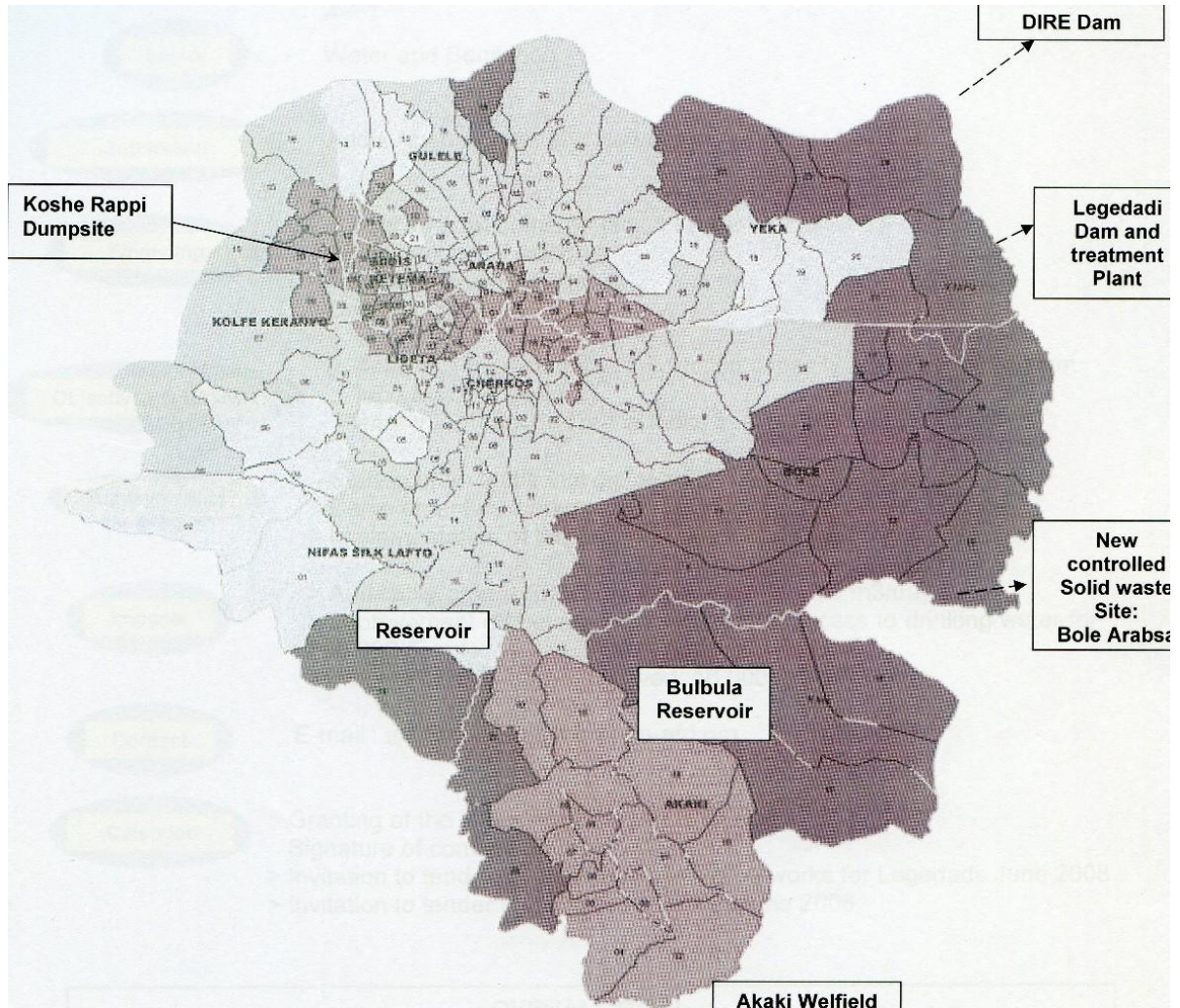
Le siège social est fixé à 58 rue Docteur OLLIER, 69100 VILLEURBANNE.

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration: la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.

L'association France – Ethiopie Corne de l'Afrique pourra avoir des antennes locales dans toute la France, pour représenter l'association localement.

French Development Agency Projects

French Development Agency Projects in Addis Ababa



Legedadi Project
Increase in the availability of drinking water in Addis Ababa

Sector	Water and Sanitation
Supervisor	Addis Ababa Water and Sewerage Authority (AAWSA)
Financing	Global amount of the project: 14 million € AFD financing: 7 million € Type of financing: Grant Cofinancing: World Bank
Objectives & Means	<i>Element I:</i> Increase of the production capacity of the Legedadi dam and treatment station <i>Element II:</i> Reduction of the leaks in the distribution network
Achievements	- Startup of an additional die of a 28 700 m3/day capacity - Complementary works on the Dire Dam and on the drain pipe - Implementation of the environmental study's recommendations
Impacts	> Additional production of drinking water: 28 700 m3/day > Improvement of the service quality of the access to drinking water for 700 000 people > Volume of drinking water saved: 16 000 m3/day
Contact	E-mail : afdaddisabeba@groupe-afd.org
Calendar	Granting of the financing: October 11 th 2006 Signature of convention: April 2007 > Invitation to tender studies and supervision works for Legedadi: June 2008 > Invitation to tender technical assistance: June 2008

OVERALL GOAL
 Contribute to the improvement of the living conditions of the Addis Ababa population,
 in order to reduce poverty and the inequalities
Specific OBJECTIVE
 Durably improve the drinking water supply of the Addis Ababa population

Drinking water supply Project
Increase in the availability of drinking water in Addis Ababa

Sector

Water and Sanitation

Supervisor

Addis Ababa Water and Sewerage Authority (AAWSA)

Financing

Global amount of the project: 18.59 million €
Financement de l'AFD financing : 9.15 million €
Type of financing: Grant
Cofinancing: Addis Ababa Municipality: 9.44 million €

Objectives & Means

Financing of a modelling study of the Akaki aquifer (South of Addis) in order to estimate the potential of this new drinking water resource
Financing of the drains
Reinforcement of the technical skills of AAWSA through a technical assistance for the engineering and the work supervision

Achievements

- Provisioning and installation of 14 pumping stations on drillings already existing, but not equipped, in the Akaki wellfield
- Construction of 3 stations and 3 tanks
- Purchase and installation of drains, from Akaki to Addis Ababa

Impacts

- > Extract from the Akaki wellfield an additional production of 72.000 m³ per day

Contact

E-mail : afdaddisabeba@groupe-afd.org

Calendar

Grant of the financing: October 14th, 1998
Signature of the convention: August 4th, 1999
> Inauguration of the project by the French Minister delegated to the Co-operation, Mrs Brigitte Girardin, on November 10th, 2006

OVERALL GOAL

Durably improve the drinking water supply of the Addis Ababa population

Support to the Addis Ababa Municipality Management of the urban growth

Sector

Urban

Supervisor

Addis Ababa Municipality (Addis Ababa City Government)

The Project is managed by a coordination unit, located within the premises of the Municipality, which directly is in contact with the City Manager and a Steering committee

The French Urban Agency for the Development of the project "le grand Lyon" (AUDGL), is the reference technical partner of the project and brings a support in the definition of the Addis Ababa master plan

Financing

Global amount of the project: 730 885 €

AFD financing: 730 885 €

Type of financing: Grant

Objectives & Means

Reinforce the capacity of the Addis Ababa municipality to plan and manage the city growth

Achievements

- Implementation of Addis Ababa master plan, through a support to the departments in charge of planning, design and follow-up of the implementation of projects on strategic sites

- Capacity building of the service in charge of the solid waste management

- Improvement of the city governance through the information flow and the dialog between the partners for the urban development policy and the training of the civil servants and elected officials

Impacts

> A new financing of 5.4 million euros was granted to the Republic of Ethiopia to support the municipality solid waste program

Contact

E-mail : afdaddisabeba@groupe-afd.org

Calendar

Signature of the convention: October 3rd, 2005

OVERALL GOAL

Reinforce the capacity of the Addis Ababa Municipality to plan and manage the growth of the city in order to improve the life quality of the urban population and to contribute to a conducive environment for investment and job creation

Support to the Addis Ababa Municipality Management of the urban growth

Sector

Urban

Supervisor

Addis Ababa Municipality (Addis Ababa City Government)

The Project is managed by a coordination unit, located within the premises of the Municipality, which directly is in contact with the City Manager and a Steering committee

The French Urban Agency for the Development of the project "le grand Lyon" (AUDGL), is the reference technical partner of the project and brings a support in the definition of the Addis Ababa master plan

Financing

Global amount of the project: 730 885 €

AFD financing: 730 885 €

Type of financing: Grant

Objectives & Means

Reinforce the capacity of the Addis Ababa municipality to plan and manage the city growth

Achievements

- Implementation of Addis Ababa master plan, through a support to the departments in charge of planning, design and follow-up of the implementation of projects on strategic sites

- Capacity building of the service in charge of the solid waste management

- Improvement of the city governance through the information flow and the dialog between the partners for the urban development policy and the training of the civil servants and elected officials

Impacts

> A new financing of 5.4 million euros was granted to the Republic of Ethiopia to support the municipality solid waste program

Contact

E-mail : afdaddisabeba@groupe-afd.org

Calendar

Signature of the convention: October 3rd, 2005

OVERALL GOAL

Reinforce the capacity of the Addis Ababa Municipality to plan and manage the growth of the city in order to improve the life quality of the urban population and to contribute to a conducive environment for investment and job creation

Project cofinanced by AFD in Mekelle



Sector	Renewable energies : windmills
Maitre d'ouvrage	Ethiopian Electric Power Corporation (EEPCo) Call for tender launched by EPPCO, won by the French Group Vergnet
Financing	Global amount of the project: 210 million € AFD's financing: 45 million € Type of financing: Concessional loan Cofinancing: BNP Paribas, 165 million € loan, guaranteed by "COFACE" up to 130 million €
Objectives & Means	Creation of the biggest windpark in Sub-Saharan Africa
Achievements	- Installation of 120 One-megawatt windmills over 3 years - Installation of the first 30 windmills in 2009
Impacts	> Increasing the access to electricity for the people of Mekelle
Contact	E-mail : afdaddisabeba@groupe-afd.org
Calendar	Granting of the financing: November 2008 Signature of the convention: May 8 2009

OVERALL GOAL
Energy Independency of Ethiopia which will in the future export its electricity
Specific OBJECTIVE
Improve the living conditions of the people of Mekelle

French Development Agency Project in Debre Berhan



Sector	Water and Sanitation
Supervisor	Water Resources Development Bureau (WRDB) of the Amhara Region and the Water Supply and Sanitation Services of Debre Berhan (WSSS) > The project was designed in collaboration with the French city of Le Blanc-Mesnil, twinned with Debre Berhan
Financing	Global amount of the project: 7 million € AFD financing: 7 million € Type of financing: Grant Cofinancing: Debre Berhan Town: 0.73 million € Le Blanc-Mesnil Town: 0.19 million €
Objectives & Means	Reinforcement of the production and distribution water drinking supply stations in Debre Berhan
Achievements	> Installation of : <ul style="list-style-type: none">- Two wellfields equipped with 10 drillings- Two groundtanks (2 000 and 1 000 m3) and two stations- One high reservoir (250 m3)- 16 km of steel water pipes- 44 km of distribution pipes, made of steel and galvanized steel- Two chlorination units
Impacts	> 100% of the 6.000 subscribers have access to water 24 hours/ 7 days a week with a satisfactory water pressure > Improvement of the service quality of the access to drinking water
Contact	E-mail : afdaddisabeba@groupe-afd.org
Calendar	Granting of the financing: April 2001 Signature of convention: June, 28 th 2001

> The new installations are operational since November 2006

<p style="text-align: center;">OVERALL GOAL Contribute to the improvement of the living conditions of the Debre Berhan population in order to reduce poverty and the inequalities</p> <p style="text-align: center;">Specific OBJECTIVE Durably improve the drinking water supply of the Debre Berhan population</p>
--

French Global Environmental Fund Project: Home Gardens Project

Home Gardens of Ethiopia



Sector

Biodiversity

Supervisor

Ministry of Finance, Economy and Development (MOFED)
reassigned to the Environmental Protection Authority (EPA)

Financing

Global amount of the project: 3.28 million €
French Global Environment Fund (FGEF) financing: 1.23 million €
Co-financing: Global Environmental Fund (GEF): 1.15 million €
Ethiopian Government: 0.9 million €

Objectives & Means

Component 1
Product identification and proceedings. Selection of 10 products :
« Institut pour la Recherche et le Développement » (IRD)

Composante 2
Installation of a device for the conservation of horticultural biodiversity

Composante 3
Development of a legal and institutional system of Geographic Indications: Ethiopian Intellectual Property Office (EIPO) and EPA

Composante 4
Promotion of the products: ABEL Agency

Component 5
Coordination, follow-up and evaluation: EPA

Achievements

- Adoption of a law on Geographic Indications
- Creation of a dedicated website: www.homegardensofethiopia.com

Impacts

- > Reinforcing the rights and improving the revenues of the farmers' communities

Contact

E-mail : afdaddisabeba@groupe-afd.org

Calendar

Signature of the convention: June, 8th 2005

OVERALL GOAL

Reinforce the rights and improve the revenues of farmers' communities
Valorising their home gardens products via a Geographic Indications system
Hence preserving the horticultural biodiversity, Ethiopia's outstanding heritage

Specific OBJECTIVE

Create for the first time in Africa an institutional, jurisdictional and promotional Geographic Indications system

LES CARTES

La carte de l'Éthiopie



La carte des régions et des zones de l'Éthiopie

